



 UNIVERSITÉ DE  
**TOULON**

**2021**

# Rapport d'activité

[www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr)



# L'UTLN EN BREF

REPÈRES



11 270

étudiants inscrits en 2020-2021



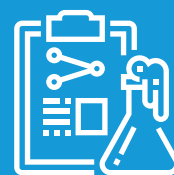
979

personnels enseignants,  
chercheurs et BIATSS



3

campus



14

laboratoires de recherche



83,40 M€

de budget



1740

étudiants étrangers  
inscrits



17

associations étudiantes  
signataires de la charte



Xavier LEROUX  
Président de l'Université de Toulon

Le Rapport d'activité 2020-2021, que je suis fier de vous présenter aujourd'hui, nous permet de prendre de la hauteur et de considérer l'ensemble des projets poursuivis par l'Université de Toulon dans l'année écoulée. Ce rapport a pour première ambition de vous faire mieux connaître les actions sur lesquelles nous pouvons d'ores et déjà nous appuyer afin de nous projeter dans l'avenir. Il a encore évolué dans sa présentation, de manière à le rendre plus dynamique et attractif grâce à une information nourrie permettant de rendre compte de la vie de notre établissement. C'est ainsi que, pour la présente édition, des interviews courtes ont été réalisées, impliquant différents acteurs de l'Université.

Au cœur de sa Région, de son département et de sa Métropole, l'Université de Toulon s'est résolument engagée dans plusieurs projets pour l'orientation et la réussite de la jeunesse, en soutenant notamment la formation professionnelle et en accompagnant plus spécifiquement la transformation des métiers de l'économie de la mer. En relation avec ses partenaires scientifiques et économiques, l'Université de Toulon a renforcé son soutien à la recherche dans les axes scientifiques qui la caractérisent. Soucieuse de la qualité de la vie pour ses personnels et ses étudiants, l'Université de Toulon a développé des projets patrimoniaux ambitieux pour ses campus de Toulon, La Garde – La Valette et Draguignan.

Ces différentes actions, notre communauté universitaire n'aurait pu les mener seule et je tiens à assurer nos partenaires de notre très sincère reconnaissance. Si notre territoire est bien une richesse pour notre établissement, l'Université de Toulon doit être une richesse pour notre territoire. Les relations de confiance qui nous lient dynamisent nos actions de demain.

Naturellement, ces actions et projets, qui garantissent le rayonnement de notre Université, sont mis en œuvre concomitamment à l'important travail mené par la communauté universitaire, notamment dans la mise en place des réformes affectant l'enseignement supérieur et la recherche.

Je tiens à cet égard à remercier très sincèrement l'ensemble des personnels de l'établissement qui œuvrent avec passion et conviction à la réalisation de nos nobles missions de service public.

Xavier LEROUX, Président de l'Université

# LES COMPOSANTES



6 Facultés,  
2 Instituts,  
1 École

- ◆ Faculté de droit
- ◆ Faculté de Sciences Économiques et de Gestion
- ◆ Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines
- ◆ Faculté de Sciences et Techniques
- ◆ Faculté de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
- ◆ Faculté Ingémédia, Sciences de l'Information et de la Communication
- ◆ Institut d'Administration des Entreprises (IAE)
- ◆ École d'Ingénieurs SeaTech
- ◆ Institut Universitaire de Technologie
  - ◆ Département Génie Biologique (GBIO)
  - ◆ Département Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII)
  - ◆ Département Génie Industriel et Maintenance (GIM)
  - ◆ Département Génie Mécanique et Productique (GMP)
  - ◆ Département Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)
  - ◆ Département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)
  - ◆ Département Techniques de Commercialisation (TC)



14 Laboratoires  
de recherche

- ◆ BABEL: Langages, littératures, civilisations et sociétés • EA 2649
- ◆ CERC: Centre d'Études et de Recherche sur les Contentieux • EA 3164
- ◆ CERGAM: Centre d'Études et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille • EA 4225
- ◆ COSMER: Conception de Systèmes Mécaniques et Robotiques • EA 7398
- ◆ CPT: Centre de Physique Théorique • UMR 7332
- ◆ CDPC: Centre de Droite et de Politique Comparés Jean-Claude Escarras • CNRS UMR DICE 7318
- ◆ IAPS: Impact de l'Activité Sportive sur la Santé
- ◆ IMATH: Institut de Mathématiques • EA 2134
- ◆ IM2NP: Institut Matériaux Microélectronique Nanosciences de Provence • UMR CNRS 7334
- ◆ IMSIC: Institut Méditerranéen des Sciences de l'Information et de la Communication • EA 7492
- ◆ LEAD: Laboratoire d'Économie Appliquée au Développement • EA 3163
- ◆ LIS: Laboratoire d'Informatique et des Systèmes • UMR CNRS 7020
- ◆ MAPIEM: Matériaux Polymères Interfaces Environnement Marin • EA 4323
- ◆ MIO: Institut Méditerranéen d'Océanologie • CNRS UMR 7294 • IRD 235

# SOMMAIRE

---

2

L'UTLN  
EN BREF

3

ÉDITO DU  
PRÉSIDENT  
DE L'UTLN

4

LES COMPOSANTES

6-11

FORMATION

12-15

FORMATION  
PROFESSIONNELLE

16-19

RECHERCHE

20-23

VIE DES CAMPUS

24-29

RESSOURCES  
HUMAINES

30-35

FINANCES &  
PILOTAGE

36-39

NUMÉRIQUE

40-43

PATRIMOINE

44-47

INTERNATIONAL

48-51

AFFAIRES  
JURIDIQUES ET INSTI-  
TUTIONNELLES

52-54

PARTENARIATS

55

LEXIQUE

# FORMATION

REPÈRES



11 270

étudiants inscrits en 2020-2021



2437

étudiants néobacheliers



4 156

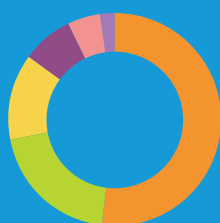
étudiants boursiers



78 %

des diplômés de licence professionnelle et master sont en situation d'emploi

## Répartition des étudiants



Les étudiants sont inscrits en :

- 52 % : Licences
- 20 % : Masters et Diplômes d'Ingénieurs
- 13 % : DUT
- 8 % : Licences professionnelles
- 5 % : Autres
- 2 % : Doctorats et HDR



+3 000

étudiants diplômés



Arnaud Faupin  
Vice-Président  
de la Commission Formation et  
Vie Universitaire du Conseil Académique



Jean-Marie Barbaroux  
Vice-Président délégué  
Innovation pédagogique  
et numérique



Patricia Merdy  
Vice-Présidente déléguée  
Valorisation et Parité

### Licence Accès Santé (LAS)

L'UTLN souhaite développer son offre de formation dans le domaine de la santé, dans le cadre d'une convention avec Aix-Marseille Université et Avignon Université. Suite à la réforme des études de santé, 5 licences sont proposées depuis la rentrée 2021 avec une option accès santé (LAS). L'UTLN offre 100 places en 1<sup>er</sup> année de LAS (en Droit, Sciences Économiques, Sciences de la Vie, Physique-Chimie et STAPS) et 30 places en 2<sup>e</sup> année de LAS (en Droit et Sciences Économiques). Il s'agit d'une licence composée d'une majeure dans une discipline autre que la santé, suivie à l'Université de Toulon et d'une mineure santé (10 ECTS) sous la forme d'un enseignement à distance proposé par la faculté de médecine d'Aix-Marseille Université.

### Projet Panorama

Le projet PANORAMA se fonde sur la création d'un écosystème en faveur de l'orientation des lycéens sur les académies d'Aix-Marseille et du Var. Il compte 6 actions qui visent à fournir aux jeunes un accompagnement humain, concret et diversifié pour faciliter leur orientation vers l'enseignement supérieur. Dans ce cadre, l'Université de Toulon est intervenue dans 8 lycées varois :

Actions 1 et 2 : « Demain étudiant » et « Ma voie lactée ». Ces actions visent à informer les élèves et leurs familles sur les études supérieures et sur la vie étudiante. Le service d'orientation SAOI a animé 7 stands et renseigné 577 élèves. Il a également diffusé 27 Flashs info auprès de 1883 élèves. Enfin 4 stands et 4 ateliers « Demain étudiant » ont été menés avec l'association Sortie d'Amphi.

Action 3 : « Ateliers Skill4O » est une action visant à développer les compétences de l'orientation au travers d'ateliers. Ont été organisés par le SAOI :

- ◆ 16 ateliers « Construis ton parcours à l'université » qui ont touché 692 élèves
- ◆ 5 ateliers « Vis ma vie d'étudiant » qui ont touché 135 élèves
- ◆ 9 ateliers « Codes professionnels » de l'association Article 1 qui ont touché 259 élèves concernés

Action 4 : « Test ton sup » est une action qui propose une immersion sur les lieux de formation.

Action 5 : « Le lab des métiers », est une action qui permet d'entrer en contact direct avec l'environnement professionnel en allant visiter des entreprises : une visite à Naval Group a été organisée grâce à l'association Elles bougent. 18 élèves en ont bénéficié.

Action 6 : « Rencontre -3/+3 », est une action qui vise à créer et entretenir des échanges entre enseignants de l'enseignement secondaire et supérieur : une rencontre enseignants -3/+3 a permis de réunir 55 enseignants, DCIO, PsyEN et CPE.

### Balises

Depuis juin 2021, dans le cadre du dispositif d'aide à la réussite NCU MisTraL, un dispositif de suivi pédagogique et d'aide à la réussite a été mis en place sur plusieurs périodes – appelées balises – en commençant par les étudiants en devenir. Il s'agit pour l'Université de Toulon d'accompagner les lycéens dans leur projet d'orientation, soutenir leur transition vers l'université et de détecter les étudiants en difficulté pour mieux les suivre :

- ◆ La Balise 0 « anticiper la réussite » prévoit une intervention soutenue dans l'orientation des lycéens pour les aider à se repérer dans les parcours de Licence. Certaines actions sont co-construites avec les établissements du secondaire. Un système d'orientation et d'autoévaluation est également déployé sur la plateforme Parcoursup pour permettre aux élèves de Terminale d'évaluer s'ils ont les prérequis nécessaires pour réussir en Licence. Pour ceux qui rejoindront l'UTLN à la rentrée, des parcours de remédiation sont à leur disposition durant l'été pour consolider leurs connaissances.
- ◆ La Balise 1 « vérifier son cap » est organisée durant la prérentrée. Elle repose sur le dis-



positif « Boussole » fondé sur différents tests autour des prérequis de Licence. Les résultats ne donnent pas de crédits, ils permettent aux étudiants d'avoir une première réflexion sur leur potentiel de réussite. Des ateliers méthodologiques pour mieux appréhender l'environnement étudiant sont mis en place.

De nouvelles balises viendront progressivement compléter le dispositif en identifiant les étudiants en difficulté et en les accompagnant vers la réussite. Les Balises 2 et 3 (CAP L1) sont en phase de test à l'UFR Sciences et Techniques avant d'être généralisées.

## CAP L1/CAP L2

L'UFR Sciences et Techniques a mis en place, depuis la rentrée 2021, deux dispositifs d'aide à la réussite des étudiants s'appuyant notamment sur la plateforme de remédiation OMB+ :

- ♦ CAP L1: vers le milieu du 1<sup>er</sup> semestre, les étudiants en situation de décrochage malgré leur engagement se voient proposer un parcours d'étude parallèle destiné à valider leur 1<sup>re</sup> année de Licence en deux ans. Des modules complémentaires de remise à niveau sur les fondamentaux leur sont proposés ainsi que des modules de méthodologie pour leur permettre de poursuivre sereinement leurs études. En phase de test, le dispositif ne concerne pour le moment qu'une cohorte de 25 étudiants volontaires mais les premiers résultats sont encourageants. Programme: 50 % d'enseignements de tronc commun + 50% constitués de TD supplémentaires, d'un tutorat et de modules de méthodologie et d'orientation.
- ♦ CAP L2: débutant après les résultats aux examens de semestre 1, ce dispositif est destiné aux étudiants en capacité de passer en Licence 2 dès la première année mais éprouvant des difficultés. La Faculté propose aux volontaires des cours de soutien pour leur permettre de consolider leurs connaissances avant le passage des examens de fin d'année. Programme: 20h de TD supplémentaires en sciences.

Pour l'ensemble des étudiants de L1, l'UFR Sciences et Techniques propose des cours de remédiation en ligne (OMB+, anglais, Ecri+, cours du 1<sup>er</sup> semestre enregistrés).

## L'Université de Toulon, première partenaire française de la plateforme internationale de cours OMB +

OMB+ a été développée il y a plusieurs années, par des universités allemandes, en partenariat avec une entreprise d'e-learning, pour pallier le déficit d'acquis fondamentaux en mathématiques des étudiants allemands. Aujourd'hui utilisée dans une cinquantaine de pays dans le monde (en Europe principalement, États-Unis, Chine...), elle était jusqu'à présent disponible en 3 langues - allemand, anglais, chinois. Le consortium cherchait un partenaire français pour en assurer la traduction et le contrôle-qualité avec la possibilité de création de contenus innovants afin de poursuivre son développement dans les pays francophones. Une opportunité unique qu'a saisie l'Université de Toulon dans le cadre de son projet NCU MisTraL.

L'ensemble des fondamentaux mathématiques qu'un néobachelier doit maîtriser, réparti en 14 chapitres, est dispensé de manière ludique à l'aide d'outils multimédia. Dans chaque section du cours, l'exposé de la leçon s'appuie sur de nombreuses animations et illus-

trations, des explications détaillées, des exemples et des contrôles de la compréhension; des exercices corrigés sont ensuite proposés dont les méthodes de résolution sont exposées dans leur intégralité; puis un entraînement par la pratique, suivi d'un quiz afin de tester la compréhension de l'utilisateur sont proposés. Le système fournit des indications de solution tout au long de la réalisation de ces activités pour aider l'étudiant à parvenir, de lui-même, au bon résultat. Un examen final évalué vient clore chaque chapitre de ce cours.

La plateforme est ouverte, notamment, aux lycéens ayant formulé le vœu d'intégrer l'UFR Sciences et Techniques afin de leur permettre de réviser leurs fondamentaux, aux néoétudiants pour évaluer leur niveau, aux étudiants nécessitant de se remettre à niveau ainsi qu'aux extérieurs. À la rentrée 2022, un service de chat devrait voir le jour pour apporter une aide à toute heure du jour, par des étudiants de Master. Plusieurs universités françaises se sont montrées intéressées et souhaiteraient avoir accès à la plateforme.

## Les Appels à Projets Pédagogie Innovantes (APPI)

Afin d'encourager la transformation des pratiques pédagogiques, l'Université de Toulon lance deux fois par an des appels à projets pédagogie innovante (APPI) aux enseignants-chercheurs et aux enseignants permanents, seul ou en équipe, qui souhaitent faire évoluer leurs modalités d'enseignement. L'objectif de cette action est de promouvoir la transformation pédagogique dans les licences générales et DUT/BUT au sein de l'UTLN pour répondre à deux des enjeux de l'enseignement supérieur: la diversification des publics étudiants et l'évolution de leurs attentes, et leur nouveau rapport au savoir induit par la révolution numérique. Il s'agit de proposer aux étudiants des modules d'enseignements innovants, susceptibles de les motiver et de les accompagner vers la réussite.

Pour l'année 2020/2021, les deux campagnes d'APPI lancées en janvier et juillet ont suscité 12 manifestations d'intérêt pour 9 dossiers déposés, 7 retenus et un décalé l'année suivante. En 2022, un nombre comparable de manifestations d'intérêt a été déposé pour la seule campagne de janvier.

Les enseignants sont accompagnés dans leurs projets de création de ressources pédagogiques qui viendront compléter les enseignements prodigués à l'UTLN: création de cours pour conforter les bases du lycée ou pour aller au-delà de l'enseignement proposé, développement de soft skills pour favoriser l'entrée des étudiants sur le marché du travail, création de ressources de cours pour classe inversée, réalisation de capsules vidéos...

## Actions de formation à la pédagogie

*« On ne naît pas bon enseignant, on le devient (...) Les personnels impliqués dans l'enseignement, pour favoriser l'apprentissage des étudiants, doivent être qualifiés, soutenus et dotés de ressources suffisantes pour ce rôle. »*

Pour répondre aux attentes et aux besoins de formation de ses nouveaux Maîtres de conférences, la cellule CAP-MisTraL de l'Université de Toulon a mis en place un plan de formation visant le développement des compétences mais également la constitution d'une communauté dans laquelle les enseignants peuvent échanger sur leurs pratiques et expériences pour s'enrichir mutuellement. Ce plan de formation comprend notamment la maîtrise des diverses formes de



communication avec les étudiants, le développement de pratiques pédagogiques et l'utilisation d'outils numériques mis à disposition par l'établissement.

Pour permettre aux enseignants d'échanger sur leurs pratiques et réflexions, des cafés et ateliers pédagogiques ont été mis en place tout au long de l'année. Des formats adaptés aux disponibilités des enseignants sous forme de webinaires – disponibles en replay – d'une heure sur la pause déjeuner autour de thématiques: retours d'expérience sur des outils, partage de pratiques pédagogiques, échanges sur les apprentissages, mises en situation...

### L'Approche par Compétences (APC)

L'approche par compétences (APC) est caractérisée par des objectifs d'enseignement qui ne sont plus de l'ordre de contenus à transférer mais plutôt d'une capacité d'action à atteindre par l'apprenant. Plus généralement, cette approche, combinant enseignement et évaluation, doit être pensée au service des apprentissages et de la personnalisation des parcours de formation. L'objectif fixé par l'Université de Toulon est de voir l'ensemble de ses formations basculer en APC à la rentrée 2024, au moment de l'accréditation de son offre de formations par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Depuis la rentrée 2020-2021, les Bachelors Universitaires de Technologie (BUT) de l'IUT de Toulon ont intégré dans leurs maquettes pédagogiques des SAÉs (situation d'apprentissage et d'évaluation). Précurseurs des formations participantes au projet NCU MisTraL, les licences « Sciences de la Vie » adopteront à leur tour ce nouveau schéma pédagogique à la rentrée 2022 pour les enseignements de

première année; les licences Staps la rentrée suivante. Les autres bénéficieront d'un cadre plus léger avec la possibilité d'intégrer des apprentissages par compétences à différents niveaux. À terme, ce sont tous les parcours de l'UTLN qui seront en APC.

### Un Diplôme d'Université dédié aux étudiants entrepreneurs (DU2E)

Ce diplôme d'université Étudiant-Entrepreneur est construit avec Pépite en partenariat avec l'Université Côte d'Azur et implique la participation de notre riche écosystème en soutien à la valorisation et entrepreneuriat: TVT Innovation, la Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) Sud Est, l'Incubateur Paca-Est, le CNAM, des industriels du territoire... Il s'appuie sur une pédagogie innovante basée sur le principe de « Learning by Doing » et sur le mode de l'intelligence collective. Les étudiants entrepreneurs apprennent sur le terrain avec les entreprises du territoire, sous forme d'ateliers participatifs. L'objectif est d'accompagner les étudiants qui ont un projet de startup dans le but de renforcer les chances de succès de la création sur le long terme. Cette démarche permet une voie supplémentaire d'insertion professionnelle et permet de garder les talents sur notre territoire.

À l'Université de Toulon, entre 40 et 60 étudiants entrepreneurs faisant partie du programme Pépite sont accompagnés chaque année. Une vingtaine d'entre eux renforce leur projet en suivant le DU étudiant-entrepreneur, construit pour donner une véritable continuité au travail développé par Pépite

Boot Camp des étudiants-entrepreneurs du DU2E

Bonne  
humeur

Partage  
Apprendre

VIBRER

faire gémir  
ma boîte  
des 14 après  
pépité!

## Marc RIPERT

Directeur de l'IUT de Toulon

Sous l'impulsion de l'Association des Directeurs des Instituts Universitaires de Technologie (ADUIT), les IUT remplacent progressivement leurs Diplômes Universitaires de Technologie (DUT) par des Bachelors (BUT). Un nouveau diplôme qui incorpore des modules pédagogiques d'approche par compétence. Entretien avec Marc Ripert, directeur de l'IUT de Toulon :

### Qu'est-ce que le BUT apporte par rapport au DUT ?

Le BUT n'est pas un DUT en trois ans dont le programme serait dilué ni même le regroupement du DUT et des Licences professionnelles (LP) sous une même appellation. Nous avons revu nos maquettes pédagogiques qui se décomposent dorénavant en deux pôles : le pôle « ressources », des cours dans lesquels nous apportons des connaissances qui seront mobilisées dans le pôle « SAE », situations d'apprentissage et d'évaluation, qui permettent aux étudiants d'identifier, de valoriser et de justifier les compétences qu'ils ont acquises. Elles représentent 40 % du programme et comptent quelque 600 heures de projets tutorés contre 300 heures en DUT.

Le BUT est harmonisé avec le système LMD pour une meilleure reconnaissance au niveau national et européen favorisant la poursuite d'étude à l'étranger ou l'insertion sur le marché du travail. C'est également plus sécurisant pour les étudiants puisqu'il n'y a plus de sélection entre le DUT et la Licence professionnelle (LP). Enfin, il y a des places réservées aux bacheliers technologiques pour revaloriser ces filières technologiques, sous la volonté de l'État et de l'industrie.

### Comment s'articule la mise en place des BUT avec la poursuite d'étude ?

Grâce au travail fourni par les équipes pédagogiques, aux personnels administratifs et techniques, nous avons pu accueillir la première promotion de BUT à la rentrée 2021-2022, en parallèle des DUT 2 et LP qui continuent d'exister mais seront progressivement remplacées.

Au niveau des écoles d'ingénieurs, de commerce et des IAE, il y a toujours des discussions pour définir les passerelles avec ces établissements qui recrutent généralement à bac +2. Intégration après le BUT, possibilité d'arrêter après la deuxième année et d'obtenir un DUT « nouvelle formule » quelle que soit la formule, les écoles recruteront toujours.

Avec la possibilité de suivre ces formations en Alternance dès la première année mais avec l'obligation que la dernière année - diplômante - soit incorporée au contrat, nous nous sommes demandé si les industriels de la région allaient nous suivre. Et la réponse est oui ! Ils nous font confiance, nous n'avons pas constaté de diminution des contrats d'apprentissage.

### Quel est le devenir des Licence Professionnelles ?

Les LP devraient disparaître dans les parcours de BUT mais il nous faut également trouver la bonne articulation avec les BTS : conserverons-nous les LP pour ces étudiants, s'agira-t-il d'un tronc commun avec les étudiants de BUT 3...



Nous envisageons également de conserver 4 Licences Professionnelles à cause de leur spécificité : MINM (GIM), CVCA (MMI), CAPI (GMP) et ABF (TC).

Les 2 LP de GEA et les deux en TC qui sont délocalisées au Vietnam seront également conservées pour ces étudiants. C'est envisagé mais pas encore acté.

Le projet IUT RENOV qui remplacera les bâtiments E et GE et qui accueillera les départements GEII et GIM de l'IUT.



# FORMATION PROFESSIONNELLE

REPÈRES



575

étudiants inscrits dans 25  
formations  
en alternance



1787 590 €

de chiffre d'affaires  
de la DFPA



446

stagiaires en formation  
diplômante



113

stagiaires en formation  
courte



25

autres formations  
proposées



10 925

auditeurs à l'Université du  
Temps Libre



115

conférences proposées par  
l'Université du Temps Libre



Sylvie Taccola-Lapierre  
Vice-Présidente déléguée  
Formation Tout au Long de La Vie

### Certification Qualiopi

La loi du 5 septembre 2018 pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » prévoit une obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par l'État, par les régions, par la Caisse des dépôts et consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph).

La marque Qualiopi est un repère fiable et unique délivré par des certificateurs indépendants, à l'issue d'un processus d'attribution rigoureux et normé.

L'Université de Toulon fait partie des premières universités à recevoir cette certification à la suite d'un audit les 26, 27 et 28 mai 2021. Qualiopi est indispensable pour nos actions dédiées à :

- ◆ La formation en alternance
- ◆ La formation continue
- ◆ La validation des acquis de l'expérience

L'organisme certificateur : Afnor avait préalablement sélectionné, parmi notre offre, les formations suivantes :

- ◆ Le DUT Génie Industriel et Maintenance
- ◆ La Licence professionnelle Métiers de la Qualité
- ◆ Le Master Information et Communication
- ◆ Le DU Œnotourisme et produits du terroir durables
- ◆ La formation préparation intensive au TOEIC (anglais)

Un second audit de contrôle Qualiopi aura lieu en novembre 2022.

### Accroissement des effectifs de l'Alternance

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », le gouvernement met en place une aide exceptionnelle au recrutement des apprentis, pour tous les contrats conclus entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 30 juin 2022, jusqu'au niveau master et pour toutes les entreprises. Encouragés par les aides gouvernementales, les effectifs d'étudiants en Alternance à l'Université de Toulon ont connu une augmentation remarquable : 561 alternants en 2020-2021 contre 504 en 2019-2020. En 2021-2022, ils sont déjà 703.

### Refonte du site internet

En collaboration avec la DSIUN, la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Alternance a souhaité pouvoir s'appuyer sur un nouveau site internet à la ligne éditoriale davantage orientée vers les entreprises et les socioprofessionnels. Ouvert en 2020-2021, il permet de :

- ◆ acquérir plus de visibilité grâce à un site vitrine, entièrement dédié à l'activité de la DFPA
- ◆ optimiser la coordination et l'agilité de la promotion de l'offre et des actualités
- ◆ assurer une analyse plus fine des actions de communication par formation et par dispositif

Ce nouveau site permet à la DFPA d'être mieux référencée et de mieux appréhender l'impact de ses campagnes de communication, notamment auprès des spectateurs du cinéma Le Royal et des auditeurs de la radio Mistral, cœur de cible.

Découvrez le nouveau site : <https://dfpa.univ-tln.fr>

## Ouverture de nouveaux Diplômes d'Université (DU) et Inter Universitaire (DIU)

Depuis 2018, la DFPA constate une régularité dans l'ouverture de nouveaux DU qui se confirme en 2020-2021 avec les :

### DU stratégie et prospective des mondes méditerranéens

La FMES a identifié dans le tissu industriel local et national une demande provenant de cadres de haut niveau visant à s'impliquer dans une analyse poussée d'une problématique géostratégique pouvant avoir un impact sur la zone d'influence méditerranéenne. La FMES et des spécialistes de l'Université de Toulon (diplômés de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale IHEDN) ont donc décidé de créer une synergie pour répondre à cette demande tout en donnant la possibilité à chaque auditeur de ces sessions, d'obtenir le DU « Stratégie et analyses prospectives des mondes méditerranéens » associé à ces sessions de formation.

### DIU Accompagner, de la procréation à la naissance

En périnatalité, maintenir l'homme dans son humanisme, c'est accompagner les parents et les placer au cœur des préoccupations et des actions, afin qu'ils construisent leur autonomie et abordent sereinement toutes les techniques de procréation et d'accouchement.

En adoptant cette posture, les soignants seront capables de limiter les risques de polémique au sujet des violences obstétricales mais aussi de prévenir les risques psychologiques, de la conception à l'accouchement, y compris lors des processus de PMA.

Le but de ce DIU est d'inventer avec les soignants des outils de communication et d'accompagnement qui viendront compléter leurs gestes techniques.

L'empathie est le premier des soins. Des parents plus autonomes rendent les soins plus faciles, moins prenants et donc moins coûteux.

### Lancement de l'activité bilan de compétence

Pour compenser la baisse d'activité liée à la VAE (validation des Acquis de l'Expérience) que l'on retrouve dans toutes les universités, l'UTLN a lancé l'activité bilan de compétences, destinée aux salariés souhaitant faire le point sur leurs compétences en vue d'une reconversion professionnelle. En 2022-2023, la DFPA proposera une refonte de la VAE pour la rendre plus attractive et plus rapide notamment en proposant une VAE partielle.

## Lancement de la certification en langue anglaise Linguaskill

Annulée par le Conseil d'État le 7 juin 2022, la réforme du 3 avril 2020 introduisait une obligation de passer une certification en langue anglaise dans les diplômes du 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement supérieur français. L'organisation des certifications était obligatoire pour toutes les licences (pros et générales) à partir de la rentrée 2021-2022.

L'Université de Toulon a choisi la certification Linguaskill car jugée plus adaptée aux étudiants souffrant de troubles « dys » permettant ainsi une équité de passage. Ce sont aujourd'hui 2200 étudiants qui sont concernés par la certification.

Les tests Linguaskill ont remplacé les tests Bulats depuis le 6 décembre 2019. Les tests Linguaskill bénéficient de la même reconnaissance et présentent de multiples avantages.

Les tests Linguaskill évaluent la maîtrise de l'anglais des affaires ou de l'anglais général. Flexibles, rapides et fiables, ces tests sont particulièrement adaptés aux besoins des entreprises et organismes de formation. Ils permettent de tester le niveau d'un groupe ou d'un individu dans le cadre d'une action de formation ou d'un recrutement. Les tests Linguaskill combinent la technologie la plus récente avec la fiabilité et la qualité de Cambridge English.

## Transformation de certains masters en FI + FC

L'Université de Toulon souhaite développer son offre de master auprès d'un public mixte d'étudiants en formation initiale et en apprentissage. L'ensemble des étudiants suivent 200 à 250 heures de cours en commun puis les étudiants en Formation Continue (FC) suivront des cours dispensés par la DFPA lorsque ceux de la Formation Initiale (FI) seront en stage. Les étudiants en FC suivront également des modules de cours via des MOOC en lien avec le diplôme ainsi qu'une préparation à une certification en langue (Voltaire, TOEIC, TOEFL, Cambridge).

24 formations de l'Université de Toulon sont ouvertes en alternance. À la rentrée 2022, les formations de Master Management de la Qualité et du Développement Durable (MQDD) et Marketing crosscanal et relation client de l'IAE pourront, à leur tour, être suivies avec un contrat d'apprentissage.

## Laurence GAILLARD DE VILLAINÉ

Directrice de la Formation Professionnelle et de l'Alternance

La Direction de la Formation Professionnelle et de l'Alternance (DFPA) a re-fondé son modèle économique autour de deux axes : l'accompagnement renforcé des composantes et le fléchage de la répartition des ressources. Avec pour objectif d'inciter les composantes à développer de nouvelles formations en apprentissage. Rencontre avec Laurence Gaillard de Villaine, directrice de la DFPA :

### **Pourquoi avoir changé votre modèle économique ?**

La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de 2018 a redistribué les cartes en créant de nouveaux acteurs comme France compétences qui est chargée de réguler le financement des fonds de la formation professionnelle, de transformer l'offre de formation vers une approche par compétences et de vérifier les organismes de formations. Elle perçoit les cotisations des entreprises pour la formation professionnelle et les redistribue aux organismes de formation de manière plus transparente et harmonieuse. Au vu de ces modifications, la DFPA s'est réorganisée pour mieux communiquer auprès des composantes et les accompagner dans la perception des fonds. Nous avons notamment mis en place un fléchage précis et unique des taux de participation : sur la somme reversée par les CFA, 5 % sont attribués à l'Université de Toulon pour financer les services supports – ce qui correspond aux droits d'inscription que les étudiants en alternance ne paient pas – et une part variable, entre 20 et 45 % revient à la DFPA en fonction du niveau d'accompagnement de la composante. Ce modèle évoluera probablement : il nous faut arriver à identifier les bons taux de participation qui suffisent à faire fon-

ctionner la DFPA puisque nous avons une obligation de financer le personnel dédié par le développement de ressources propres.

### **Quels bénéfices en retire la formation professionnelle à l'Université ?**

Avec ce nouveau modèle, nous reversons beaucoup plus aux composantes, ce qui leur permet de développer davantage leur offre de formations, soit en ouvrant de nouvelles, soit en investissant dans celles déjà existantes pour améliorer les conditions d'enseignement. Avec l'achat de matériel par exemple. Au-delà des formations professionnelles, ce sont aussi les formations initiales qui en bénéficient.

Cette politique menée en 2020-2021 a amené certaines composantes à ouvrir de nouvelles formations en alternance : le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) du département GEA de l'IUT et deux masters de l'IAE dès la rentrée prochaine. En 2023, ce sera au tour des départements GMP et Génie Biologique de l'IUT de proposer leurs BUT en alternance.

### **Quelles autres évolutions la DFPA a-t-elle connues ?**

La loi « Avenir professionnel » a également modifié le nombre d'OPCO, les opérateurs chargés par France compétences de redistribuer les fonds de la formation professionnelle : de 21 précédemment, il n'y en a plus que 11 aujourd'hui. Cette refonte a de nouveau poussé la DFPA à adapter sa gestion en faisant du cas par cas. Ce qui a entraîné une montée en compétences du service.



Pour sécuriser les transferts de fonds, nous avons choisi de nous appuyer sur le logiciel FCA Manager développé par l'Agence de Mutualisation des Universités et Établissements (AMUE). Il nous permet de bien tracer les recettes, de nous rendre compte que tout a été facturé et encaissé grâce à sa connexion avec SIFAC. Cela permet un pilotage financier du service, en lien avec l'agence comptable. Cela sécurise vraiment le process.

# RECHERCHE

## REPÈRES



14

laboratoires de recherche



295

enseignants-chercheurs



1,51 M€

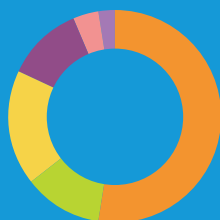
de budget consacré  
à la recherche



249

doctorants inscrits dans  
les 2 écoles doctorales de  
l'Université

## Financement de la Recherche



- 1 660 600 €: Europe
- 377 592 €: ANR
- 554 000 €: Contrats industriels
- 366 749 €: Région Sud
- 122 560 €: Métropole TPM
- 73 400 €: Conseil départemental du Var



290 000 €

d'activité des plateformes  
technologiques





Frédéric Guinneton  
Vice-Président  
de la Commission de la Recherche  
du Conseil Académique



Patricia Merdy  
Vice-Présidente déléguée  
Valorisation et Parité

### Le projet Maritime Horizons 2030

Avec « Maritime Horizons 2030 », l'UTLN entame une rupture dans le domaine de la recherche en se liant au monde socio-économique. Son objectif est de développer la signature de l'établissement au travers de son axe identitaire par la professionnalisation par la Recherche. Elle prévoit ainsi de renforcer son pilotage avec la création d'un Comité d'orientation stratégique (SAB) et de Centres d'excellence (Cedex), un Centre international et un institut, qui seront de véritables lieux d'échange et de construction de projets partenariaux (entreprises, collectivités, organisations parapubliques). Ils associeront universitaires et partenaires territoriaux.

Cette stratégie s'appuie sur des succès comme l'entrée au classement de Shanghai en océanographie, des partenariats structurants (Naval Group, DGA, Marine Nationale, Ifremer...), le classement au concours international de robotique, des coopérations internationales de premiers plans... Elle est en cohérence et complémentarité avec la politique stratégique au niveau régional au sein du contrat de site AMPM : la professionnalisation par la recherche en lien avec le monde socio-économique est complémentaire à la stratégie de rayonnement international et d'attractivité académique d'AMU au travers de ses Instituts, dont la moitié de nos laboratoires sont en co-tutelle.

Capitale française de la façade méditerranéenne, ville préfecture maritime, premier port scientifique d'Europe, siège méditerranéen du pôle de compétitivité à vocation mondiale « Pôle Mer Méditerranée », siège du Campus des Industries navales et du Campus d'Excellence des métiers et des qualifications « Économie de la Mer » de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Toulon est par ailleurs située au cœur d'un parc national et d'une aire marine protégée. L'UTLN se trouve ainsi au centre de près de 2000 entreprises dans un rayon de 10 km constitue une réelle opportunité de croissance.

Visant à tisser des liens forts et durables avec les acteurs socio-économiques du territoire, cette approche contribue à la formation et à l'employabilité des futurs diplômés, mais aussi à la création de richesse sur des sujets stratégiques ou de souveraineté nationale. L'UTLN se doit de contribuer à cette richesse en développant une stratégie d'excellence par la recherche par et pour les étudiants. Toutes ces transformations poussées par la mise en œuvre d'une professionnalisation doivent renforcer le rayonnement de l'UTLN sur son axe identitaire et entraîner cette dynamique d'excellence sur les autres domaines académiques.

### Les sciences ouvertes

L'UNESCO a fait une proposition aux États membres sur la science ouverte (SO), étape nécessaire pour faciliter l'accès universel à la connaissance. À l'instar du CNRS, l'UTLN est très engagée dans le développement de la science ouverte et vise très rapidement à obtenir 100 % des dépôts de publications sur la plateforme nationale HAL, l'archive ouverte pluridisciplinaire de la recherche française. La visibilité des compétences et leur fiabilité sont un enjeu crucial pour les chercheurs.

À l'UTLN, nous avons ainsi dès 2018 amorcé le mouvement en développant grâce au laboratoire IMSIC, un outil de cartographie des compétences basé sur l'importation en temps quasi-réel des bases bibliographiques déposées sur HAL. Le prototype appelé SoViSu est désormais opérationnel. Depuis fin 2021, chaque laboratoire a été amené à désigner un référent SO parmi ses chercheurs afin de promouvoir les sciences ouvertes au sein des unités de recherche et de permettre une fluidité dans la démarche de dépôt des articles sur HAL et une fiabilisation des profils de compétences sur SoViSu. Le chargé de mission SO ainsi que la bibliothèque universitaire accompagnent les référents de laboratoire et les chercheurs dans cette démarche en proposant des formations spécifiques traitant des points les plus complexes tels que l'articulation entre un dépôt ouvert et le respect des droits d'auteur prévus par les éditeurs. L'impact de la politique menée par l'UTLN en matière de science ouverte a pu être mesuré par notre prototype SoViSu via l'augmentation du nombre de dépôts sur la plateforme HAL.

### Covid-19 : les respirateurs low cost de l'UTLN décrochent un prix international

L'Université de Toulon a remporté le concours 2020 CASS Covid-19, organisé par IEEE Circuits and Systems afin de promouvoir des solutions technologiques dans la lutte contre la pandémie mondiale.

Durant le confinement, une équipe associant le laboratoire IM2NP, l'IUT et la plateforme technologique SMloT de l'Université de Toulon a mis au point un respirateur artificiel à partir de matériaux simples à trouver. Réalisable partout dans le monde pour un coût de fabrication d'environ 200 €, l'appareil a été testé et validé sur le poumon artificiel de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA) de l'HIA Sainte-Anne.

Ce prix a permis à Florian Barthelemy et Pierre Alexandre Peyronnet, étudiants au département Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII) de l'IUT, Valentin Giès, enseignant de robotique en DUT GEII et chercheur au laboratoire IM2NP de l'Université de Toulon et Sébastien Marzetti, doctorant spécialiste de l'Intelligence artificielle à l'IM2NP, de se qualifier pour la finale mondiale qui a eu lieu fin octobre à l'occasion de la conférence IEEE International Symposium on Circuits And Systems (ISCAS).

L'Institut des Ingénieurs Électriciens et Électroniciens (IEEE) est la plus grande association professionnelle au monde. Elle comprend plus de 423 000 membres dans 160 pays dont plus de 4 200 en France. L'IEEE compte également plus de 120 000 membres étudiants. Son objectif principal est de développer la technologie au profit de l'humanité.

### Primés par Naval group, quatre élèves de SeaTech vont produire 10 drones innovants

Une équipe étudiante de SeaTech a remporté le premier concours de Naval group innovation hub visant à proposer un concept innovant d'essaim de drones marins de surface. Les quatre étudiants ont obtenu une subvention et une aide matérielle pour produire dix engins. La seconde équipe de l'école d'ingénieurs participante s'est classée 3<sup>e</sup>.

Initié en partenariat avec le cluster System factory et TVT innovation, ce concours répond à un réel besoin technologique au niveau national de mise en place d'une filière dynamique dans le domaine des drones de surface. En exploitant encore peu ce marché, la France semble déjà accuser un retard dans cette course à l'innovation.

Le challenge visait en particulier à concevoir des essaims de drones marins de surface qui puissent naviguer en autonomie et éviter les obstacles. Un problème prégnant pour une entreprise comme Naval group puisque la Méditerranée est considérée comme l'une des deux plus grandes zones « crisolènes » au monde avec la mer de Chine.

Naval group innovation hub demandait aux participants de conceptualiser un essaim de 1 000 drones dont le coût matériel ne devait pas dépasser les 200 € l'unité, chaque drone devant tenir dans une boîte à chaussure, se déplaçant sur l'eau en essaim, voyant et pouvant entrer en communication avec ses voisins, programmable (non télépiloté), et facilement évolutif sur sa partie capteur.

### Peter Assaghe, 3<sup>e</sup> prix de la finale nationale du concours Ma Thèse en 180 secondes

Ce concours international de vulgarisation scientifique propose aux doctorants de relever un défi : présenter leur sujet de recherche auprès d'un auditoire profane et diversifié, en trois minutes et sur la base d'une seule diapositive support.

Arrivé deuxième aux sélections toulonnaises, avec sa thèse sur *La vulnérabilité des femmes et violences dans la région des grands Lacs africains : cas des femmes du Grand Kivu*, Peter Assaghe s'est qualifié pour la demi-finale nationale en s'adjugeant le 1<sup>er</sup> prix du jury. Le doctorant de la Faculté de droit s'est ensuite hissé en finale nationale où il a remporté le 3<sup>e</sup> prix du jury face à 15 autres candidats.

Sébastien Marzetti (Laboratoire IM2NP), avec sa thèse sur *Apprentissage et supervision dans les systèmes embarqués ultra-low power* a quant à lui remporté le prix des internautes lors de la finale de site AMPM.

### L'Université de Toulon sur les podiums des compétitions de robotique

À Eurobot comme à la RoboCup, l'équipe de l'Université de Toulon s'est distinguée en montant sur les deuxièmes et troisièmes marches de ces compétitions de robotique.

Inspirée des concours de robotique conçus par le Massachusetts Institute of Technology (MIT), la Coupe de France de Robotique Eurobot (anciennement coupe E=M6) est une compétition ludique, scientifique et technique. Pour l'édition 2021, près de 90 équipes amateurs se sont affrontées du 7 au 10 juillet, à la Roche-sur-Yon (Vendée).

En rencontrant cinq des six précédents vainqueurs de la compétition lors des tours de qualification, l'équipe RCT de l'Université de Toulon n'a pas eu le temps de s'échauffer. Mais sa stratégie basée, notamment, sur la fluidité et la vitesse de déplacement de ses robots lui a permis d'accéder aux matches éliminatoires et de s'imposer jusqu'à la demi-finale, perdue de peu face aux A.I.G.R.I.S de Ramonville, futurs vainqueurs de l'édition.

Le Robot Club Toulon a néanmoins remporté la petite finale (97 – 96) face à ARIG et se hisse à la troisième place du classement. Ce qui lui aurait permis de représenter la France lors du tournoi européen s'il n'avait pas été annulé au vu des conditions sanitaires.

Une équipe constituée intégralement d'étudiants de l'IUT de Toulon s'est également hissée à la 31<sup>e</sup> place.

Un peu plus tôt dans la saison, l'équipe de robotique de l'Université de Toulon a participé à la nouvelle édition de la RoboCup, la plus grande compétition internationale de robotique qui réunit chaque année 3 500 participants répartis en 450 équipes venues de 45 nations. L'UTLN était engagée dans la middle size league dont l'objectif à l'horizon 2050 est de monter une équipe de robots capable de battre l'équipe humaine championne du monde de football.

L'édition 2021 s'est déroulée, online, le 27 juin. Pour sa troisième participation à la compétition, le Robot Club Toulon a terminé 2<sup>e</sup> du challenge technologique, derrière les Néerlandais de Tech United, champion du monde en titre, et 3<sup>e</sup> du challenge scientifique sur les 11 équipes qualifiées et sur les 7 qui ont participé cette année.

Ce résultat permet ainsi à l'Université de Toulon de faire son entrée officielle au tableau des médailles de la RoboCup pour la première fois (et même deux fois).

Reste à confirmer cette année 2022 à Bangkok, cette fois sur un terrain réel afin de se rapprocher du titre de Champion du monde.

### La recherche océanographique de l'Université de Toulon intègre le classement de Shanghai

Le palmarès thématique annuel de Shanghai a placé en 2021 la recherche océanographique de l'Université de Toulon parmi les 100 meilleures mondiales. Un domaine qu'elle explore à travers des projets touchant à l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'environnement marin ou encore la robotique.

Aux côtés de ses partenaires institutionnels et socioéconomiques, l'UTLN, ses laboratoires de recherche et ses pôles thématiques, travaille notamment sur la préservation de la faune, la dérive des polluants, l'ensablement des ports, l'analyse des lacs de haute montagne, les micro et macro-plastiques, les tsunamis, la propagation des virus aérosols en zone côtière ou encore la surveillance maritime.

### Centres d'Excellences scientifiques interdisciplinaires

L'Université souhaite renforcer son rayonnement par la création de Centres d'Excellences scientifiques interdisciplinaires en partenariat avec des acteurs socio-économiques du territoire et/ou des organismes de recherche internationaux :

- ♦ Le Cedex « Développement durable du littoral méditerranéen, patrimoine & tourisme (D2LM) afin d'apporter une expertise de la recherche dans l'aide à la décision des acteurs socio-économiques et des collectivités territoriales pour la préservation et la gestion durable du littoral, de son patrimoine et de son développement touristique ;
- ♦ Le Cedex Data qui vise à apporter des solutions technologiques de pointe dans le traitement des données maritimes : analyse de données, apprentissage (machine learning et deep learning), traitement et vision ;
- ♦ L'ICoB en vue de démontrer, modéliser et proposer des actions envers les effets environnementaux des facteurs anthropiques tels que la pollution sonore, les collisions de navires, le bruit des transports marins et terrestres...
- ♦ L'Institut Jules Verne qui vise à construire un espace d'incubation de démarches originales et innovantes par la promotion de la culture scientifique, technique et industrielle en partenariat avec les parties prenantes locales et ciblant le grand public et les écoles.

L'Université de Toulon ambitionne également d'ouvrir une école universitaire de recherche. L'EUR Intelligent Sea doit permettre de former les futurs experts sur plusieurs domaines comme les sciences de la mer, la robotique, les matériaux dans une approche participative et immersive en lien avec les Centres. Ces formations auront lieu en bassin et en mer pour constituer sur certaines périodes une véritable « Université flottante » et renforcer la formation de futurs diplômés.

### Projet Economic, social and spatial inequalities in Europe,

Ce projet, porté par le Laboratoire LEAD, a été lauréat des projets Européens Horizon 2021.

Il réunit 13 Universités européennes (dont Politecnico de Milano, la London School of Economics et l'Université de Groeningen) et est piloté par l'Université de Thessalie.

Le projet d'une valeur de 3 millions d'euros (répartis entre les 13 participants dont 172 000 euros) pour l'Université de Toulon devrait démarrer en 2022.

### Projet « INNOV-BioMedChange

Le projet « INNOV-BioMedChange : Outils Numériques Innovants Mutualisés pour le suivi de la Biodiversité Marine en Méditerranée Nord occidentale en réponse au Changement Global. » proposé par l'Ifremer, Aix Marseille Université, le CNRS, l'IRD et l'Université de Toulon a été retenu dans le cadre du CPER 2021-2027 en région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Il vise à acquérir, développer et intégrer des outils numériques, innovants, mutualisés et ouverts pour construire un système d'observation, de suivi, de protection et de restauration de la biodiversité marine en Méditerranée Nord Occidentale, en réponse au changement global. Il contribuera à la compréhension et à la prévision de l'évolution de la biodiversité en Méditerranée, à l'évaluation des actions de protection et de restauration écologique, à la mobilisation des données et des connaissances scientifiques et à leurs usages pour la société et l'économie.

### Label Doctorat Européen

Le Label Doctorat Européen ajoute au diplôme de doctorat la reconnaissance d'une dimension européenne et favorise la valorisation de la formation doctorale à l'international.

Ce label doit être sollicité avant la soutenance de la thèse. Il est réservé aux étudiants des pays de l'Union européenne, étendue aux autres états de libre-échange. Il s'agit d'une qualification qui ne doit pas être confondue avec la procédure de conduite de thèse en cotutelle, mais à laquelle elle peut s'ajouter.

Le « Doctorat européen » consiste en une attestation ajoutée au diplôme de doctorat classique. Il est délivré lorsque l'étudiant a satisfait aux quatre critères fixés par l'Association européenne des universités :

- ♦ La thèse doit avoir été préparée en partie lors d'un séjour d'au moins trois mois dans un pays de l'Union européenne autre que la France.
- ♦ l'autorisation de soutenance ne sera accordée qu'au vu de rapports rédigés par au moins deux professeurs ou assimilés appartenant à deux établissements de deux états membres de l'UE autres que celui dans lequel le doctorat est soutenu.
- ♦ Un membre du jury doit appartenir à un établissement supérieur d'un état membre de l'UE autre que celui dans lequel le doctorat est soutenu.
- ♦ Une partie de la soutenance orale doit être effectuée dans une langue de l'Union européenne autre que la langue du pays où est soutenu le doctorat.

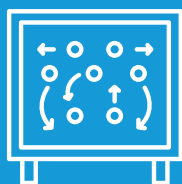
# VIE DE CAMPUS

## REPÈRES



1425

étudiants adhérents au Service des Sports (SUAPS) pour pratiquer 30 activités sportives



96

licenciés en compétitions sportives



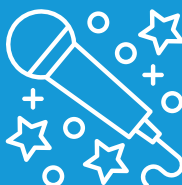
602 036 €

de budget CVEC



17

associations étudiantes signataires de la charte



116

étudiants inscrits aux ateliers artistiques et culturels



30

places à 1€ dans les structures culturelles de la métropole TPM



256

étudiants en situation de handicap recensés



Michel Langevin,  
Vice-Président délégué  
Vie étudiante



Roque Oppenheim,  
Vice-Président Étudiant

### Épicerie solidaire éphémère

La crise COVID a engendré d'importantes difficultés financières auprès des populations fragiles notamment celle des étudiants. En effet de nombreux jeunes qui travaillent pour financer leurs études ont perdu leurs sources de revenus avec les confinements successifs et la fermeture des restaurants ou lieux de loisirs propices aux jobs étudiants.

Les dépenses alimentaires sont devenues impossibles à assumer. La Fédération des étudiants toulonnais (FEDET) avec le soutien de l'Université de Toulon a répondu à cette grande difficulté en proposant une épicerie éphémère depuis la crise. En 2020-2021, durant 6 semaines, une distribution de 250 paniers alimentaires a été organisée au bâtiment Z sur le campus de La Garde. Depuis la rentrée l'épicerie, installée au bâtiment X, continue sa distribution hebdomadaire. Financées par une subvention annuelle du FSDIE de 12 000 €, les denrées sont issues de la banque alimentaire et de dons de particuliers.

Depuis le mois d'octobre, une distribution est également organisée sur le campus de Toulon dans l'espace CO.001 du bâtiment Pi. Sur le campus de Draguignan, l'aide alimentaire des jeunes est prise en charge par la maison de l'étudiant avec des dons issus des Restos du Cœur et du Rotary Club.

La FEDET souhaite améliorer la distribution en proposant prochainement des épices pour les étudiants étrangers et des fruits. L'agence du don en nature permettra également la distribution de produits d'hygiène.

### Le Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)

L'Université de Toulon s'est dotée d'un bureau d'aide psychologique universitaire en 2019 complémentaire au centre de santé. Ce BAPU s'est constitué en 2020 de 2 postes de psychologue qui interviennent sur les 3 campus et d'un demi-poste de psychiatre occupé par 2 médecins soit 1 journée par personne.

Une 3<sup>e</sup> infirmière sera prochainement recrutée au centre de santé. Avec le BAPU et le centre de santé, l'Université de Toulon a augmenté la présence médicale sur le campus de Toulon.

### Associations

Avec la pandémie et les confinements successifs, le tissu associatif étudiant a rencontré des difficultés pour fédérer leurs adhérents et maintenir les activités. Pour relancer la vie de campus les associations, majoritairement organisées par composante, sont devenues plus transversales afin de proposer leurs activités à l'ensemble des étudiants. En parallèle, plusieurs associations se sont constituées autour des Alumni.

### Centre d'Entraînement de Rugby Universitaire (CERU)

La Ligue Sud de rugby FFR, la Ligue Sud FFSU et l'Université de Toulon ont ouvert conjointement le premier CERU rugby féminin de la région. Ce dispositif organise des séances d'entraînement complémentaires au créneau proposé par le SUAPS, encadrées par l'UTLN, la FFR et la FFSU.

Il répond à plusieurs objectifs : populariser le rugby féminin, hausser le niveau des joueuses et détecter les futurs talents tout en réussissant les études.

Les 30 premières joueuses à avoir intégré le CERU rugby féminin sont issues de l'Université de Toulon mais le dispositif est ouvert à toutes les étudiantes du bassin toulonnais expertes ou débutantes.

À un an de la coupe du monde 2023, la création du CERU rugby féminin constitue un effort supplémentaire de l'Université de Toulon dans le développement de cette pratique sur une terre de rugby.

## Radio Grenouille

Du 29 mars au 3 avril, l'Université de Toulon a organisé la 9<sup>e</sup> édition du « Printemps de l'Université » avec, en point d'orgue, une émission de radio réalisée par les étudiants avec des professionnels et diffusée en direct sur Radio Grenouille.

Mer invisible est une série de programmes radiophoniques de création, écrite et composée par les étudiants de l'Université de Toulon et l'équipe de Radio Grenouille durant l'année universitaire. Avec Jean-Baptiste Imbert, les étudiants ont écouté, enregistré, interprété, écrit avec les sons pour faire de la radio.

Invisible! C'est ce mot que les étudiants se sont approprié.

Pour aborder la précarité étudiante, l'invisibilité sociale qu'ils subissent lors de cette période rude pour la jeunesse, on écoute leurs portraits et carnets de bord sonores. Ils y partagent leurs expériences et les impacts économiques, psychologiques, culturels sur leur vie quotidienne.

Le jeudi 1<sup>er</sup> avril, de 13h à 16h, en direct sur [www.radiogrenouille.com](http://www.radiogrenouille.com) et sur [www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr) les auditeurs et spectateurs ont pu découvrir le campus de La Garde, l'atelier de fabrication d'hydrophones, des chorégraphies sonores, des interprétations au micro, un parcours d'écoute, une playlist participative, une création d'habillages, des musiques assistées par ordinateur, un medley de Queen et une fanfare!

Soutenue par la DRAC PACA, cette résidence de création artistique a été reconduite en 2021-2022. En partenariat avec le collectif Ici même [Gr], Radio Grenouille a proposé une œuvre hybride, entre création sonore et documentaire, diffusée en direct, le jeudi 31 mars, en quadriphonie pour immerger les auditeurs sur place. Une expérience radiophonique dont le tableau était augmenté des chorégraphies réalisées par les étudiants en STAPS, option danse, sur des créations originales du cursus Nouvelles Technologies du Son (UFR Ingémédia).

**InVisible**  
Une résidence  
Radio Grenouille - Euphonia

12H : ÉMISSION EN DIRECT  
AVEC VOUS

12H30 : SÉANCE D'ÉCOUTE EN  
QUADRIPHONIE  
INSTALLEZ-VOUS ET PONGEZ DANS  
LE CAMPUS SONORE

31  
03  
22

CAMPUS DE LA GARDE  
DERRIÈRE LE BATIMENT  
DU BÉAL

GRENOUILLE  
EUPHONIA

UNIVERSITÉ DE  
TOULON

cvéc

22



GRENOUVILLE

Radio & Création

88.8fm MARSEILLE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

# RESSOURCES HUMAINES

REPÈRES



510

personnels enseignants et  
enseignants-chercheurs



469

personnels BIATSS



1500

enseignants vacataires



69 M€

de masse salariale



72 073 €

de dépenses en formation  
des personnels



39

personnels en situation de  
handicap



46 ans

d'âge moyen  
des personnels de  
l'Université





Sandrine Hollet-Haudebert  
Vice-Présidente déléguée  
Pilotage, Ressources Humaines  
et Dialogue Social



Patricia Merdy  
Vice-Présidente déléguée  
Valorisation et Parité

### Politique de revalorisation indemnitaire des personnels

La gouvernance de l'Université de Toulon, avec l'appui de la Direction du pilotage et de la Direction des Ressources humaines, a élaboré un plan de revalorisation à destination des personnels de l'établissement. Certaines catégories de personnels avaient obtenu une revalorisation l'année précédente (notamment les personnels AENES). L'année 2021 a été l'occasion de procéder aux revalorisations indemnitaires pour d'autres personnels.

Dans un premier temps, le conseil d'administration de l'établissement, dans sa séance du 4 novembre 2021, a approuvé, dans le cadre du réexamen réglementaire, la revalorisation de l'IFSE des personnels de la filière ITRF et de la filière Bibliothèque, en appliquant les mêmes taux que ceux mis en œuvre pour la filière administrative et sociale en 2020, puis pour les personnels infirmiers en 2021.

Les taux de revalorisation appliqués sont les suivants :

- ◆ Pour la catégorie A: +3 %
- ◆ Pour la catégorie B: +4 %
- ◆ Pour la catégorie C: +5 %

Par ailleurs, l'Université de Toulon s'est engagée, en 2021, dans une démarche de revalorisation indemnitaire à destination des personnels, en lien avec les mesures indemnitaires de la loi de programmation de la recherche (LPR).

Dans sa séance du 4 novembre 2021, le conseil d'administration a approuvé :

- ◆ d'une part, la revalorisation des taux mensuels de l'IFSE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour les personnels relevant des corps des filières ITRF, administratives, sociales et santé ;
- ◆ d'autre part, la revalorisation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, des montants bruts du socle mensuel de l'IFSE pour les personnels relevant du corps de la filière bibliothèque.

Dans sa séance du 9 décembre 2021, le conseil d'administration a, par ailleurs, approuvé la mise en œuvre d'un complément de rémunération au bénéfice des personnels enseignants contractuels recrutés en CDD ou CDI sur le fondement de l'article L. 954-3 du code de l'éducation, à l'exclusion des SPEA.

Dans sa séance du 10 mars 2022, le conseil d'administration a approuvé la revalorisation des montants mensuels de l'IFSE, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, pour les personnels relevant des corps de la filière AENES.

Dans sa séance du 20 octobre 2022, le conseil d'administration de l'Université de Toulon a approuvé :

- ◆ d'une part, la revalorisation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, des montants bruts du socle mensuel de l'IFSE applicable aux personnels fonctionnaires relevant des corps de la filière AENES (hors personnels sociaux et santé) et de la filière ITRF ;
- ◆ d'autre part, la revalorisation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, des montants bruts du socle mensuel de l'IFSE applicable aux personnels fonctionnaires relevant des corps de la filière sociale et de la filière santé.

### Mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche

#### Régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs

Le décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021, adopté sur le fondement de la loi de programmation de la recherche, a défini le nouveau régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs (RIPEC). La mise en œuvre de ce régime a débuté en 2022 avec l'ouverture d'une première campagne d'attribution des primes individuelles, avec effet du 1<sup>er</sup> octobre 2022. La prime individuelle a vocation à reconnaître toutes les missions des enseignants-chercheurs, dans tous leurs grades, à toute étape de leur carrière ou de leur parcours scientifique ou académique.

La Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR), quant à elle, reste applicable :

- ◆ Aux bénéficiaires des cohortes d'octobre 2019, d'octobre 2020 et d'octobre 2021;
- ◆ Aux enseignants-chercheurs placés en délégation auprès de l'IUF;
- ◆ Aux enseignants-chercheurs lauréats d'une distinction scientifique;
- ◆ Aux personnels enseignants et hospitaliers titulaires et aux enseignants de médecine générale titulaires.

Les Lignes Directrices de Gestions ministérielles relatives au régime indemnitaire des enseignants-chercheurs et des chercheurs s'appliquent pour la campagne 2022 de la prime individuelle du RIPEC à l'Université de Toulon.

Sur le plan procédural, l'étude des dossiers donne lieu à un double avis: celui du conseil académique restreint de l'établissement et celui de la section du CNU dont relève l'enseignant-chercheur. Le conseil académique désigne librement deux rapporteurs, d'un rang au moins égal à celui du candidat, qui établissent chacun un rapport sur sa candidature. Au vu des rapports rendus, le conseil académique délibère ensuite en formation restreinte sur l'ensemble des activités décrites par les candidats dans leur rapport d'activité en distinguant :

- ◆ Leur investissement pédagogique;
- ◆ La qualité de leur activité scientifique;
- ◆ Leur investissement dans des tâches d'intérêt général.

Il rend un avis soit « très favorable », soit « favorable », soit « réservé ».

L'avis du conseil académique ainsi que le rapport d'activité du candidat est ensuite transmis à la section CNU compétente, qui rend un avis selon la même forme, après avoir entendu deux rapporteurs. En cas d'absence d'avis de la section, celui-ci est réputé rendu et seul l'avis du conseil académique est pris en compte. La décision d'attribution de la prime individuelle par le chef d'établissement Le président arrête, en tenant compte des avis consultatifs reçus et conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles et aux principes de répartition définis, les décisions d'attribution individuelle de la prime qui comprennent le montant individuel et le motif de l'attribution de la prime: investissement pédagogique, activité scientifique ou tâches d'intérêt général. Il peut également l'attribuer au titre de l'ensemble de ces missions.

Dans ce cadre, il attribue au moins 30 % de primes au titre de l'investissement pédagogique, au moins 30 % au titre de l'activité scientifique, au plus 20 % au titre de l'accomplissement de tâches d'intérêt général et au plus 20 % au titre de l'ensemble de ces missions.

Le conseil académique et le président devront avoir pour objectif d'aboutir progressivement d'ici 2027 à ce que :

- ◆ La part des femmes bénéficiaires de la prime individuelle correspond à la part des femmes parmi les enseignants-chercheurs au sein de l'établissement;
- ◆ La part des bénéficiaires maîtres de conférences de la prime individuelle correspond à la part des maîtres de conférences parmi les enseignants-chercheurs au sein de l'établissement;
- ◆ Un équilibre entre les secteurs disciplinaires soit recherché lors de l'attribution de la prime individuelle.

Les décisions d'attribution prennent effet au 1<sup>er</sup> octobre de l'année

et sont accordées pour une durée de trois ans.

Le ministère recommande de faire adopter par le conseil d'administration une dotation indemnitaire qui permette d'ici 2027 d'assurer une dépense au titre de la prime individuelle d'au moins 30 % de la dépense faite au titre de la composante statutaire.

Le conseil d'administration, dans sa séance du 20 octobre 2022, a approuvé :

- ◆ Le montant individuel de la prime individuelle au titre de l'année 2022: 4300 € quels que soient le motif et le corps d'appartenance du bénéficiaire;
- ◆ Le nombre de bénéficiaires: au regard du montant de la dotation ministérielle 2022 et de la libération en masse salariale de la PEDR cohorte fin 2022, le nombre de primes individuelles créées au titre de la cohorte 2022-2025 est de 41.

### Repyramidage

Dans le cadre des mesures liées à la Loi de programmation pour la recherche adoptée le 24 décembre 2020, un vaste plan de repyramidage va permettre à 2000 maîtres de conférences de bénéficier d'une promotion interne pour accéder au corps des professeurs des universités. Ce plan est prévu pour se dérouler sur 5 ans. Dès 2022, il permettra au titre des promotions 2021 et 2022 de promouvoir 800 maîtres de conférences. Conformément au protocole d'accord signé le 12 octobre 2020 entre la Ministre, le SNPTES, le SGEN CFDT et l'UNSA, les possibilités de repyramidage ont vocation à être utilisées en priorité dans les sections pour lesquelles le ratio PR/MCF est le plus défavorable.

Compte tenu des recommandations du Ministère pour identifier des sections déficitaires, du nombre de candidats potentiels éligibles au dispositif par année, du poids de la section au sein de l'établissement, la répartition par discipline au titre de l'UTLN a été approuvée par le conseil d'administration, dans sa séance du 10 mars 2022.

- ◆ CNU 01 : 2 repyramidages (1 au titre de 2021; 1 au titre de 2022);
- ◆ CNU 06 : 2 repyramidages (1 au titre de 2021; 1 au titre de 2022);
- ◆ CNU 11 : 1 repyramidage (au titre de 2021);
- ◆ CNU 61 : 1 repyramidage (au titre de 2022);
- ◆ CNU 74 : 1 repyramidage (au titre de 2022).

### Prime mobilité durable

Le conseil d'administration de l'Université de Toulon a approuvé, dans sa séance du 3 juin 2021, la mise en œuvre du bénéfice du « Forfait mobilités durables », conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mai 2020 pris pour l'application du décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique de l'État. Conformément aux dispositions réglementaires rappelées, il s'agit d'encourager le recours à des modes de transports alternatifs et durables. Ce nouveau dispositif s'inscrit dans le souhait de l'université de s'engager vers une politique en lien avec le développement durable (Éco-campus, etc.). Il s'adresse aux agents publics qui font le choix, au titre de leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail, d'un mode de transport alternatif et durable (vélo, covoiturage). Ces agents pourront bénéficier du forfait maximal à hauteur de 200 euros par an pour un agent, dans les conditions fixées par l'arrêté du 9 mai 2020 susvisé.

## Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

L'Université de Toulon s'est engagée sur l'égalité des carrières, des responsabilités pédagogiques, la lutte contre les stéréotypes, la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Pour ce faire, un plan d'action a été rédigé afin de proposer des actions concrètes, de proposer une méthodologie de travail, d'affirmer les objectifs et les ambitions. Le plan d'action, élaboré en coordination avec les ressources humaines, enrichi après échanges avec les syndicats, est passé en CTEP puis au CA le 03/06/21.

Comme annoncé dans le plan d'actions, un groupe de travail a été constitué en juillet 2021. Il est constitué de 13 membres, représentatifs des agents (occupants diverses fonctions dans divers services et laboratoires, composantes) mais aussi représentatifs des étudiants. Le VP-étudiant et/ou un autre représentant étudiant y participent de manière à répondre à des problématiques propres aux étudiants, à avoir leur avis sur des actions proposées et à bénéficier de leurs idées originales.

S'appuyant sur le groupe de travail, de nombreuses actions ont été réalisées et planifiées sur l'année 2022. Un réseau d'acteurs impliqués sur le sujet de la parité, du harcèlement sexiste et sexuel, des discriminations, du handicap s'est construit autour du groupe de travail et continue à s'enrichir. Les actions lancées en 2021 et 2022 sont par exemple :

- ◆ Interventions d'une troupe de théâtre-forum sur 2 amphithéâtres de l'UTLN à SeaTech et en UFR Sciences et Techniques; 200 étudiants ont été sensibilisés directement à cette occasion. Cette action a été renouvelée le 1<sup>er</sup> avril 2022 en Faculté de droit. Cette action a été réalisée en collaboration avec les universités du contrat de site. Une vidéo retranscrivant l'évènement au travers d'interviews et de scènes théâtrales symboliques a été réalisée par le service communication et le pôle Usages Numériques de la DSIUN et diffusée sur le site de l'Université, sur ses réseaux sociaux mais aussi au niveau des partenaires de l'action. L'action était centrée sur le thème du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles ainsi que l'invisibilité des femmes au niveau professionnel. D'autres interventions sont prévues sur la thématique de la relation directeur de thèse/doctorant.
- ◆ Une pièce de théâtre sur Olympe de Gouges s'est tenue au 1<sup>er</sup> semestre 2022 en partenariat avec la déléguée départementale aux droits de la femme et à l'égalité (cabinet du préfet).
- ◆ Un partenariat avec l'association pour l'entrepreneuriat féminin (APEF) a conduit à une planification de 7 interventions prévues toute l'année 2022.
- ◆ L'opération « un slogan pour dire... » par les étudiants en mode intelligence collective est l'action phare, prévue le 17 mars 2022: le principe est de faire créer par les étudiants des slogans percutants sur le thème du harcèlement, violences sexistes et sexuelles, l'égalité entre les femmes et les hommes, le handicap. Ces slogans, afin de diffuser au plus grand nombre, seront repris et diffusés sur les réseaux sociaux de l'UTLN, sur le site web de l'UTLN, ainsi qu'affichés sur nos campus.
- ◆ Un grand travail de réflexion est en cours pour refondre le dispositif d'écoute. Un sous-groupe de travail supplémentaire a été créé pour inclure en complément des membres du CHSCT, médecin de prévention, assistantes sociales, les VP concernés,

psychologues... Il est nécessaire de rendre plus visible, plus facile d'accès, plus transparent la saisie de ce dispositif pour le rendre plus efficace, à la fois pour les étudiants et les agents. Le nouveau dispositif devrait être opérationnel avant l'été 2022.

- ◆ Un partenariat a été noué avec l'association Face-Var en 2018 pour sensibiliser les collégiennes et lycéennes aux métiers du numérique. Ce projet « Wi-filles », désormais finalisé depuis juin 2021, a été mené en partenariat avec Télomédia. En janvier 2022, nous lançons une nouvelle opération, nommée « portrait de femmes scientifiques » visant à sensibiliser les jeunes filles aux métiers scientifiques. L'action est menée avec Télomédia et des chercheuses de l'université. Elle sera finalisée avant l'été 2022.
- ◆ Un partenariat avec l'IRASS est en cours pour sensibiliser nos étudiants à la mixité des métiers, aux stéréotypes genrés. Une exposition présente alternativement sur les campus de La Garde et du centre-ville traitera des verrous menant à la séparation sexuée des connaissances. Pour compléter la sensibilisation sur ce sujet, l'association Femmes et Sciences crée par le CNRS deviendra en 2022 partenaire dans nos actions de sensibilisation des jeunes filles aux métiers scientifiques et techniques.

## Carole SIMARD

Responsable du pôle GPEEC « pilotage et développement RH »

En 2020-2021, l'Université de Toulon comptait 469 personnels BIATSS dont 39 % de contractuels. Mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le guide des modalités de gestion des personnels contractuels BIATSS (Bibliothécaires, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Sociaux et Santé) s'inscrit dans le cadre de la politique volontariste RH menée par l'Université de Toulon à destination de l'ensemble des personnels qui œuvrent au quotidien au sein de l'établissement. Rencontre avec Carole Simard, Responsable du pôle GPEEC « pilotage et développement RH » :

### Quel est l'objectif de ce guide ?

Par ce guide, l'Université de Toulon a souhaité permettre aux personnels contractuels BIATSS de mieux appréhender leur environnement, les textes réglementaires qui les régissent, et les dispositions appliquées au sein de l'établissement en matière de recrutement, de rémunération, de formation et de parcours professionnel.

Les personnels concernés, soit les personnels contractuels BIATSS de droit public en contrat à durée déterminée (CDD) ou contrat à durée indéterminée (CDI), ont connaissance de ce guide dès leur arrivée au sein de l'établissement et ce, afin de faciliter leur intégration.

Il est également disponible sur le site de l'Université dans la page dédiée à la DRH, actualités RH.

Ce guide sera bien entendu amené à évoluer dans le temps au regard de la réglementation et de l'évolution de la politique RH de l'établissement.

### Quelles en sont les grandes lignes directrices ?

Le guide a pour ambition de répondre aux différentes interrogations que sont susceptibles de se poser les agents contractuels, que ce soit des questions liées au contrat de travail, à la rémunération, aux congés, au temps de travail, à l'action sociale, au télétravail etc.

Il se veut pédagogique, à la fois à destination des agents, pour les accompagner tout au long de leur parcours professionnel au sein de l'Université, mais aussi à l'attention des supérieurs hiérarchiques qui peuvent y trouver un premier niveau d'information.

Ce guide traduit l'engagement politique de l'UTLN en matière de :

- ♦ transparence des rémunérations pratiquées,
- ♦ revalorisation des rémunérations, via la mise en place d'un complément de rémunération sans condition d'ancienneté, et la formalisation d'une possible évolution triennale et réglementaire de la rémunération par l'instauration d'un « Rendez-vous Examen de Rémunération » (RER).

Les périodes de renouvellement de contrat sont également cadrées et ce, afin de donner aux agents contractuels davantage de stabilité et de visibilité à leur parcours professionnel au sein de l'établissement.

L'ensemble de ces dispositions a bien entendu fait l'objet d'une délibération adoptée par le conseil d'administration de l'Université de Toulon le 9 décembre 2021.

### Quelles sont les opportunités d'évolution de carrière pour un BIATSS contractuel ?

Les différents dispositifs de formation et d'accompagnement qui peuvent être mobilisés au sein de l'établissement sont abordés dans le guide des modalités de gestion des personnels contractuels BIATSS.

Dans ce cadre, le guide évoque la campagne annuelle de mobilisation du droit à la formation, ouverte de février à avril, qui permet de mettre en œuvre les dispositifs suivants : congé pour bilan de compétences, congé pour validation des Acquis de l'Expérience (VAE), mobilisation du Compte Person-



nel de Formation (CPF) et congé de formation professionnelle (CFP).

En tant que conseillère en mobilité-carrière j'accompagne les agents dans le cadre de leurs projets de mobilité, de formation et d'évolution professionnelle.

De nombreuses opportunités professionnelles sont ouvertes aux agents qui souhaitent devenir acteurs de leur parcours professionnel, que ce soit par le biais des concours ou via la mobilité externe ou interne, de nombreux recrutements étant réalisés au fil de l'eau au sein de l'établissement.

Si vous êtes dans une démarche d'évolution ou de mobilité professionnelle, n'hésitez pas à me contacter, c'est avec plaisir que je vous accompagnerai.

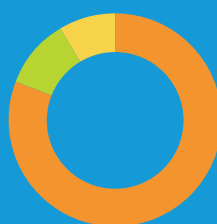


# FINANCES & PILOTAGE

## REPÈRES

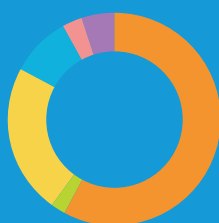


85,20 M€ de budget



- 81 % ● 69 millions € : masse salariale
- 12 % ● 9,1 millions € : fonctionnement
- 8 % ● 7,1 millions € : investissement

## Répartition de la masse salariale



- En milliers d'€:
- 58 % ● 40128 : Enseignants titulaires
  - 2 % ● 1346 : Enseignants non titulaires
  - 23 % ● 15910 : Personnels BIATSS titulaires
  - 9 % ● 6048 : Personnels BIATSS non titulaires
  - 3 % ● 2301 : ATER et Doctorants
  - 5 % ● 3189 : Autres (vacataires...)



81,3 %

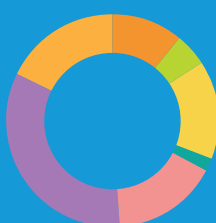
de la masse salariale sont des personnels titulaires



73,30 M€

de ressources de l'État :  
subvention pour charge de  
service public

## 13 M€ de Ressources propres



- En milliers d'€:
- 11 % ● 1410 : Droits d'inscription
  - 5 % ● 639 : CVEC
  - 15 % ● 1953 : Formation continue
  - 2 % ● 251 : Taxe d'apprentissage
  - 16 % ● 2 077 : ANR+autres contrats recherche et valorisation
  - 33 % ● 4321 : Subventions publiques Europe et collectivités
  - 18 % ● 2270 : Autres recettes

Sources : compte financier 2021



Yusuf Kocoglu  
Vice-Président délégué  
Finances & Pilotage

Dans la mesure où les activités de l'UTLN en 2021 ont été perturbées par les conséquences de la crise sanitaire notamment lors du premier semestre, l'exécution budgétaire a également été impactée mais les taux d'exécution sont restés dans la lignée des taux constatés sur les années précédentes à savoir 99 % pour la masse salariale, 76 % pour le fonctionnement et 78 % pour l'investissement. Ces indicateurs de sous-consommation des crédits de dépenses associés à une très bonne exécution des recettes entraînent une amélioration des indicateurs de la santé financière de l'établissement. Ces indicateurs sont détaillés comme chaque année dans le compte financier voté lors du CA de mars 2022.

Malgré un contexte très incertain, l'UTLN a pu soutenir sa stratégie à moyen terme pour maintenir ses infrastructures en état, répondre aux nouveaux besoins et soutenir le développement de nouvelles activités. Cette vision est d'autant plus nécessaire que les programmes pluriannuels d'investissement lancés en 2018 dans les domaines du patrimoine et du numérique arrivaient à échéance en 2020. Aussi de nouveaux Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI) ont été programmés pour les trois prochaines années budgétaires 2021 à 2023. Au renouvellement des PPI historiques concernant le numérique (900k€ sur 3 ans) et le Patrimoine (2,10 M€), s'ajoutent deux nouveaux programmes. Le premier concerne les investissements nécessaires pour renouveler une partie des équipements de notre plateforme Télomédia (210k€ sur 3 ans), le second concerne plus spécifiquement la Recherche (300k€ sur 3 ans) pour répondre aux besoins en matière d'hygiène et sécurité de nos laboratoires et améliorer les équipements de recherche. Ces PPI sont financés par des prélèvements sur le fonds de roulement. L'UTLN a également pu initier sa politique pluriannuelle de ressources humaines à travers notamment la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs. L'objectif affiché était de parvenir, au terme des trois années (2021-2023), à recruter au minimum 30 titulaires pour une variation du schéma d'emplois de + 9. Cette stratégie est nécessaire pour faire face à la baisse de notre taux d'encadrement en renforcer la dynamique de recherche. En 2021, la campagne de recrutement des enseignants et enseignants-chercheurs a été de 11 postes après une campagne 2020 de 3 PRAG. L'établissement a par ailleurs obtenu dans le cadre du Dialogue Stratégique de Gestion (DSG) avec le Ministère un financement de 200K€ de masse salariale en soutien à notre politique RH pluriannuelle. Consciente de la nécessité d'améliorer la qualité de son pilotage budgétaire pour faire face aux exigences du nouvel environnement de l'enseignement supérieur et s'inscrire dans le développement de budgets pluriannuels, l'UTLN a mené depuis l'automne 2019 une réflexion pour une réorganisation majeure de la chaîne financière et sa construction budgétaire. Cette réflexion a conduit entre la fin 2021 et le début 2022 à de nombreux changements qui portent principalement sur :

- ◆ Une évolution du calendrier et des modalités de la construction budgétaire
- ◆ Une réorganisation de la chaîne financière
- ◆ Une montée en compétences sur l'ensemble des métiers financiers

Ces évolutions ne produiront pleinement leurs effets qu'à partir du budget 2022 voire 2023 en tenant compte d'un délai de mise en œuvre et d'apprentissage. Par ailleurs, l'UTLN doit poursuivre l'ensemble des efforts initiés depuis deux ans pour continuer d'améliorer la qualité de son pilotage budgétaire et les processus de contrôle interne (comptable et budgétaire). Les axes de progression complémentaires identifiés sont les suivants :

- ◆ Une amélioration de la programmation budgétaire en renforçant la programmation pluriannuelle des dépenses les plus importantes afin de les inscrire dans le plan de charge des services. Les délais parfois longs entre la prise de décision d'une action et sa réalisation effective conduisent à bloquer inutilement des budgets sur l'année courante.
- ◆ Une simplification de la structure budgétaire de l'établissement : le budget initial voté en 2021 est de 91 M€ dont 70 M€ de masse salariale suivis sur un seul centre financier. Les 21 M€ de crédits d'investissement et de fonctionnement sont eux répartis sur 207 centres financiers distincts. Il est par conséquent très difficile d'opérer des ajustements budgétaires au fil de l'eau en fonction des besoins. Par exemple, la centralisation opérée en 2021 sur les dépenses de masse salariale sur projets recherche a démontré son efficacité pour améliorer significativement le taux d'exécution.
- ◆ Le développement de tableaux de bord de suivi des budgets en temps réel grâce au nouveau système d'information décisionnel (SID) opérationnel à partir du printemps 2022.

- ◆ Un renforcement de la communication et de la pédagogie auprès de l'ensemble des acteurs sur l'importance du pilotage budgétaire que ce soit sur le suivi des dépenses, mais également des recettes. En particulier, la communication autour des réponses aux appels à projets doit être fortement améliorée.
- ◆ Un renforcement et une réorganisation des réunions du comité finances (instauré en 2021) qui sont désormais mensuelles et co-pilotées par la DGS et le VP Finances.

## AGENCE COMPTABLE

### Contrôle interne comptable

Au cours des dernières années, les procédures, les pratiques et la réglementation financière et comptable ont fortement évolué et différents audits ont fait émerger une maîtrise relative des risques en matière comptable. Face à ces deux constats, la mise à jour du contrôle interne comptable de l'établissement est apparue comme une impérieuse nécessité. D'autant plus que la cartographie des risques au sein de l'agence comptable n'avait pas été mise à jour depuis 2012. En 2021, nous avons effectué la mise à jour de la cartographie des risques et l'élaboration d'un plan d'action sur 3 ans destiné à les minimiser. Ces plans d'actions portent sur l'organisation, les procédures et la formation des personnels. Ils ont été présentés en Conseil d'administration en octobre 2021 et feront l'objet de suivis réguliers.

### Qualité comptable

L'enquête annuelle sur la qualité comptable, le résultat de différents audits évoqués dans le paragraphe précédent, le constat annuel des Commissaires Aux Comptes (CAC) et de l'agent comptable ont mis en exergue plusieurs axes d'amélioration dans les procédures comptables :

1. Comptabilisation des opérations pluriannuelles
2. Comptabilisation des opérations confiées à des mandataires
3. Correcte comptabilisation des différents processus de dépenses
4. Correcte application de la comptabilisation des recettes en droits constatés

Le 1<sup>er</sup> point a été intégralement traité, les CAC l'ont constaté et ont supprimé, en 2021, un paragraphe de l'annexe qui indiquait que l'établissement n'appliquait pas l'instruction idoine. Le 2<sup>e</sup> point a été solutionné entre 2020 et 2021 par des avenants aux conventions de mandat.

Les deux derniers points restent à travailler impérativement au cours de l'exercice 2022. En effet, dès la fin 2023, l'outil INFINOE développé par la DGFIP automatisera en temps réel le flux des données budgétaires et comptables vers la DGFIP et différents ministères. Or, une mauvaise utilisation des nomenclatures, des objets de gestion et de leur traduction comptable bloquera cette transmission.

### Efficience des processus

La crise sanitaire a permis de mettre en évidence une obligation polyvalence des agents sur des missions essentielles. L'organigramme fonctionnel réalisé lors de la cartographie des risques a clairement identifié des tâches, non supplées et /ou non supervisées. L'agence comptable a donc été réorganisée afin d'optimiser la qualité des opérations et minimiser les risques de rupture de service.

L'étude des différents processus financiers de l'UTLN a, quant à elle, permis de constater un dysfonctionnement de la chaîne recettes, un service facturier recettes a donc été créé à l'agence comptable à titre expérimental. Ce service, transféré de la DFA vers l'agence comptable réduit le circuit des recettes et le nombre d'interlocuteurs.

Le surcroît de travail généré par la montée en qualité des opérations comptables, le développement de projets complexes à l'UTLN sans formation préalable et à moyens humains constants à l'agence comptable a été identifié lors de la cartographie des métiers financiers réalisés en 2020-2021. Un plan de formation de grande envergure a été déployé. Un moyen humain a été demandé pour permettre de poursuivre les objectifs fixés.

La dématérialisation du processus factures fournisseurs et la diminution du volume ont permis d'afficher un délai global de paiement à 80 % (80 % des factures sont payées dans le délai légal de 30 jours). D'autres processus dépenses sont beaucoup moins efficaces, le remboursement des frais de déplacement, le paiement des bourses, même si la transmission des pièces est dématérialisée, le traitement de ce type de dépenses est manuel donc chronophage. Un projet est en cours concernant la dématérialisation des pièces justificatives de déplacement ce qui devrait alléger la procédure. La mise en œuvre est prévue en 2023.

### Production d'indicateurs mensuels

Depuis mars 2020, l'agent comptable fournit mensuellement à l'ordonnateur un certain nombre d'informations financières, notamment le taux d'exécution budgétaire.

À compter de juillet 2021, une tentative de projection du résultat a été engagée mais la faiblesse du processus recettes n'a pas permis d'atteindre une correcte évaluation.

### Amélioration des conditions d'élaboration du compte financier 2021

Chaque année, l'agent comptable réunit toute son équipe pour une journée hors des murs. C'est notamment l'occasion de faire un feed-back des opérations de clôture. Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, l'agent comptable a animé un atelier d'intelligence collective. Les points positifs par rapport à l'année précédente ont d'abord été mis en évidence. Les collaborateurs ont identifié un certain nombre de points positifs et d'évolution par rapport aux années précédentes. Cette évolution est le fruit d'un travail en amont inspiré du lean management (management visuel, définition précise des tâches, leur enchaînement logique et attribution à un responsable identifié).



Certains points ont été identifiés comme restant à améliorer, des axes de progrès devront passer par :

- ◆ Une anticipation de l'analyse (elle devra être programmée et effectuée mensuellement)
- ◆ Une meilleure organisation du processus recettes. La mise en place du Service Recettes n'a pas résolu les difficultés, elle a amélioré les échanges préalables à l'émission des titres de recettes mais n'a pas résolu les autres problèmes (assimilation par les services de l'ordonnateur de la notion de droit acquis, mise à disposition des pièces justificatives réglementaires). Des ateliers de travail vont donc être menés avec les services de l'ordonnateur, cette organisation devrait être formalisée et officialisée.
- ◆ Une communication accrue avec les services de l'ordonnateur (programmation de réunions régulières et comme cela existe à l'agence comptable une réunion de 5mns tous les matins en période de clôture et compte financier (lean management)

### LA DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS (DFA)

L'année 2021 a concrétisé le travail de réorganisation de la chaîne financière dont un des objectifs était d'aboutir à la création d'une cartographie des métiers financiers et comptables. Cette réorganisation a modifié en profondeur le rôle de la direction ce qui permet à la DFA de se concentrer sur ses missions principales que sont le pilotage budgétaire, la qualité budgétaire et l'appui aux services. La DFA a fait le choix de changer de nom afin de donner une nouvelle identité à ce service, et de prendre en compte le changement en intégrant la notion de finances au sens large et des achats qui contribuent à la qualité budgétaire.

#### Pôle ingénierie budgétaire

Le pôle ingénierie budgétaire regroupe deux services :

- ◆ Service du pilotage de la masse salariale qui a pour mission d'assurer les activités de suivi, d'exécution et de prévision de la masse salariale et des emplois de l'établissement et qui contribue au pilotage des politiques RH de l'établissement.
- ◆ Service de la coordination budgétaire qui est chargé d'accompagner et conseiller les structures dans l'élaboration et le suivi de leur budget infra et pluriannuel ainsi que sur la gestion financière des contrats pluriannuels.

Ainsi ce pôle assure désormais le pilotage de l'intégralité du budget de l'établissement.

Cette nouvelle organisation a été guidée par :

- ◆ La nécessité de mettre en place au sein de l'établissement un pilotage budgétaire infra-annuel et pluriannuel afin d'améliorer l'exécution des recettes et des dépenses mais également d'avoir une visibilité sur la trajectoire financière de l'établissement, permettant ainsi de dégager des marges financières pour la mise en place de projets structurants et de nourrir le dialogue avec notre tutelle et nos partenaires institutionnels pour défendre les besoins de l'UTLN.
- ◆ Une refonte de l'infocentre visant à disposer de données budgétaires et comptables plus précises mises à jour quotidiennement. D'ici fin 2023, les parties prenantes pourront donc exploiter les datas en temps réel et de manière plus détaillée via des transmissions permanentes.

#### Pôle de la commande publique

Le pôle de la commande publique s'est doté d'une nouvelle solution digitale de gestion de la commande. Si l'objectif visé est la professionnalisation, la sécurisation et la mise en qualité de la fonction achat à l'instar des autres pôles de la DFA, son acquisition s'inscrit aussi dans une volonté d'optimiser la politique achat de l'établissement.

Celle-ci, orientée par la commission des achats, présidée par le VP CA et composée d'un panel représentatif des services et composantes, doit permettre de répondre à la fois aux choix de la gouvernance et aux besoins de l'établissement en simplifiant sa mise en œuvre dans une vision résolument pluriannuelle. Par conséquent un travail collaboratif sur le recensement des besoins devra être entrepris dès 2022.

Cependant, des réponses pragmatiques à ces enjeux ont déjà été apportées. C'est le cas de la mise en place programmée pour la fin d'année 2022 de la carte achat puis dans un second temps de la carte affaire au sein de l'établissement ou encore la décision de valoriser le choix des équipements audiovisuels de toute l'université ainsi que leur réception par une expertise préalable des agents de la DSIUN dès avril 2022 dans le cadre d'un nouveau marché.

#### Pôle appui et qualité

Le pôle appui et qualité est composé de 5 personnes et comprend 2 services :

- ◆ le service du contrôle interne et de la qualité
- ◆ le service de l'exécution financière des services centraux

Il a pour mission principale l'amélioration de la qualité budgétaire et financière pour l'ensemble des acteurs de la chaîne financière. Il organise ces tâches dans cet objectif comme la mise en œuvre du contrôle interne budgétaire, le suivi des flux financiers, l'assistance aux utilisateurs, les formations et enfin la gestion fonctionnelle du système d'information financier (SIFAC).

La réorganisation a encore accentué ce rôle d'appui et qualité en intégrant dans la mission de ce pôle, la mise en qualité de la réponse aux enquêtes financières de l'UTLN et le pilotage des projets impactant le système d'information ou encore les processus financiers.

## Julie PATUREL

Responsable du pôle pilotage de la Direction Générale des Services

Afin de rendre plus efficiente sa mission d'appui aux directions, services et autres composantes de l'établissement, le pôle Pilotage a connu une réorganisation de ses prérogatives et s'est doté d'un outil d'aide à la décision.

### Pourquoi avoir fait évoluer le rôle du contrôleur de gestion ?

L'établissement s'est engagé depuis 2020 dans une réorganisation de sa chaîne financière dont les conclusions de l'audit ont permis de repositionner le contrôle de gestion comme une fonction clé de l'établissement. Cette nouvelle organisation permet au contrôleur de gestion de se consacrer pleinement au déploiement de son activité, le pilotage de la masse salariale ayant été repositionné au sein de la Direction des Finances et des Achats (DFA). Il va jouer un rôle important dans l'évaluation de la soutenabilité économique des activités de l'Université en particulier dans la phase d'élaboration de la nouvelle offre de formation.

### Qu'en est-il du dialogue de gestion ?

La procédure de dialogue de gestion de l'établissement a fait l'objet d'une révision. Cette dernière est opérationnelle depuis le mois de juin 2022. Les évolutions ont permis de donner une dimension plus stratégique aux dialogues de gestion interne qui sont désormais renommés Dialogue Stratégique de Gestion Établissement.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie des Contrats d'Objectifs et de Moyens qui vise à instaurer un pilotage pluriannuel des activités de l'ensemble des structures de l'UTLN. La campagne des COM a ainsi été renouvelée, via, cette année, une plateforme dématérialisée.

### L'Université s'est également dotée d'un nouvel outil, le SID...

L'établissement a investi dans un système d'information décisionnel (SID) développé par l'université de Rennes 1 afin de produire, en temps réel, des indicateurs de suivi d'activité dans les domaines des ressources humaines, de la formation et des finances. La gouvernance, les directeurs de composantes/laboratoires/directions peuvent accéder à un ensemble de rapports et données pour un pilotage plus efficient de leur structure. L'outil est disponible depuis juin 2022. Il est amené à évoluer en fonction des besoins de la gouvernance, des composantes, des laboratoires et des directions et services.

<https://sid.univ-tln.fr>

### De quelle manière le pôle Pilotage intervient-il dans la préparation du rapport de l'HCERES ?

L'Université de Toulon relève de la campagne d'évaluation 2022-2023, vague C. L'évaluation est une étape importante pour notre établissement, notre offre de formation et nos entités de recherche. Elle participe, d'une part, de l'accompagnement du développement de notre établissement et contribue, d'autre part, à la discussion contractuelle avec le ministère.

L'ensemble du pôle pilotage est ainsi pleinement mobilisé sur la préparation de cette campagne, qui débute par la phase d'auto-évaluation. Il coordonne les 3 volets établissement/formation/recherche et intervient en support auprès de l'ensemble des structures de l'établissement.





UNIVERSITÉ DE TOULON



UNIVERSITÉ DE TOULON

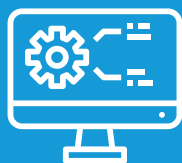
# NUMÉRIQUE

## REPÈRES



13 500

utilisateurs des services numériques



58

applications métiers



120

sites web gérés par la DSIUN



1 454

vidéos publiées sur UTLN.pod



100

enseignants formés aux outils numériques

## Les abonnés de @univtoulon



10 296



5 365



18 357



32 807



2 300



Jean-Marie Barbaroux  
Vice-Président délégué  
Innovation pédagogique  
et numérique

## SIHAM

L'Université de Toulon a déployé en mars 2020 le nouveau logiciel SIHAM de gestion de ses ressources humaines. Proposé par l'Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE), cette application permet de gérer les processus RH : du recrutement d'un agent (édition des contrats, affectation...) jusqu'à sa sortie ainsi que les ordres de paiement sans nouvelle saisie.

Le changement d'application vers SIHAM a mobilisé les équipes de la Direction des Ressources Humaines pendant une année notamment pour la fiabilisation des données qui abondent aussi les autres applications de l'établissement.

## Système d'Information Décisionnel (SID)

La DSIUN déploie depuis deux ans le nouveau Système d'Information Décisionnel pour l'Université de Toulon. Développée par l'Université de Rennes 1, cette application permet de générer des indicateurs centralisés à partir des différents logiciels métiers utilisés en finance, scolarité ou ressources humaines. Sa plus-value est de rendre lisible et accessible les données par les acteurs encadrant des composantes, des directions et de la gouvernance. Le SID est un véritable outil d'aide au pilotage. Actuellement en phase de recette et de paramétrage par le Pilotage et la DSIUN, il rentrera en production très prochainement sur nos serveurs.

## Rénovation des matériels audiovisuels de Telomedia.

Telomedia est la plateforme de production audiovisuelle et numérique de l'Université. Située au sein du bâtiment Pi sur le campus de Toulon, elle a renouvelé son matériel d'éclairage et de captation en bénéficiant d'investissements issus de plusieurs appels à projet :

- ♦ Le projet européen FRANHy (Flexibilité, Remédiation et réussite par l'Audiovisuel, le Numérique et l'Hybridation) qui a permis de renforcer le matériel audiovisuel pour la réalité virtuelle ou mixte pour un montant de 115 000 €
- ♦ Le projet E-DEAL, porté au sein de l'Université par le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Économie de la Mer, qui a permis de développer et d'expérimenter des enseignements techniques et technologiques hybridés pour un montant de 40 000 €.

Ces financements, complétés du plan pluriannuel d'investissement d'un montant de 210 000 €, permettent à Telomedia de proposer des équipements de haute qualité aux enseignants de toutes les composantes désireuses de s'engager dans la transformation pédagogique pour répondre aux nouveaux besoins des étudiants.

## Pont sécurisé

Le Laboratoire d'Informatique et des Systèmes LIS rattaché à Aix-Marseille Université et à l'Université de Toulon s'appuie sur une infrastructure technique répartie entre les deux universités et un DATA center régional. Afin de faciliter le travail des chercheurs et de garantir la sécurité des données échangées, une liaison protégée a été mise en place entre les établissements. Celle-ci permet l'échange de données entre les serveurs de manière entièrement sécurisée avec notamment le chiffrement des données. Certains serveurs du LIS Toulon seront prochainement déplacés à Marseille sans impact grâce à la liaison sécurisée.

## Déploiement de la nouvelle marque

L'Université de Toulon a travaillé en 2021 sur sa nouvelle marque. La DSIUN a ensuite déployé la nouvelle identité visuelle sur toutes les applications, réseaux et les principaux sites internet de l'établissement. Le prochain support sera la carte multiservices qui sera diffusée à l'occasion de la prochaine rentrée universitaire. Un nouveau site internet institutionnel est également en cours de préparation.

### Généralisation du i-parapheur

---

Ce système permet de signer des documents de manière sécurisée et certifiée. Il avait été mis en place avant le premier confinement pour les écoles doctorales. La crise COVID qui a engendré deux périodes de travail à distance a été un véritable accélérateur pour généraliser le système à l'ensemble de l'établissement. Ainsi chaque directeur dispose aujourd'hui d'une clé de signature électronique sécurisée.

Le déploiement du i-parapheur a aussi été l'occasion de remettre à plat les processus, de diminuer les délais de signature et d'éviter les égarements de parapheurs.

Cet outil a également permis à l'établissement de préparer la future gestion électronique des documents.

### Arcada: un outil RH multifonctions

---

Développée entièrement en interne par la DSIUN, Arcada est l'application de gestion des congés des personnels BIATSS. Les fonctionnalités ont été enrichies au fur et à mesure que les besoins de dématérialisation et les modalités de travail ont évolué.

Ainsi en plus des congés, Arcada sert aujourd'hui à gérer le dépôt des jours sur le compte épargne temps (CET), les autorisations spéciales d'absence et les jours de télétravail réguliers et ponctuels.

### Soutien numérique au télétravail

---

La pandémie a été un véritable accélérateur de la mise en place du télétravail dans les entreprises et les administrations. Cette nouvelle manière d'organiser l'activité professionnelle repose en grande partie sur les outils numériques.

La DSIUN a ainsi déployé d'une part des outils pour la pédagogie et les examens à distance: UTLN.Pod, Moodle, BBB, Teams et d'autre part des outils de communication interpersonnelle tel que Rainbow pour la téléphonie déportée.

Au niveau équipement, deux campagnes d'achat et mise à disposition d'ordinateurs portables ont été prises en charge par la DSIUN pendant les périodes de confinement.

Dorénavant l'équipement informatique portable est financé directement par les directions.

En parallèle, la politique générale d'achat a aussi évolué: le renouvellement des postes informatiques est aujourd'hui privilégié sur des solutions portables complétées par des écrans fixes.

Le nouveau matériel d'éclairage de Telomedia



# PATRIMOINE

REPÈRES



4,80 M€

d'investissement  
(études et travaux)



3 M€

de fonctionnement : prestations externalisées logistiques, nettoyage, sécurité, coûts fluides, coûts maintenance



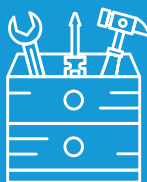
98 500 m<sup>2</sup>

SHON exploités sur  
3 campus



35 ha

de campus à La Garde



2 445

interventions atal  
(logistique, travaux,  
maintenance)





Jean-Jacques Pardini  
Vice-Président  
du Conseil d'Administration

### Mise à jour du Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement (SDIA)

Le Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement, livré en 2014 mentionnait un excédent de surfaces de 8 % pour l'ensemble de l'Université. Même si un SDIA est établi pour 10 à 15 ans, l'évolution des effectifs nécessite une mise à jour du dimensionnement des surfaces. Celle-ci laisse clairement apparaître un déficit de surfaces sur le campus de Toulon et un relatif équilibre sur le campus de La Garde. Le bureau d'études (SCET), en charge de cette mise à jour travaille actuellement sur la projection de nos surfaces en 2030, en particulier sur le nombre de salles par typologie, à l'aide des informations fournies par nos bases de données et le travail des DAS.

### Climatisation du bâtiment Pi

En 2018, la DPST a réalisé des travaux pour installer de la climatisation dans une partie des locaux du bâtiment Pi.

Suite à de nombreuses remontées des usagers à propos des températures élevées dans le bâtiment lors des périodes de fortes chaleurs, la DPST, en accord avec la gouvernance, a décidé d'étendre la climatisation.

Les travaux débuteront en Avril et se termineront dans le courant du mois de Juin. La gêne sera limitée au maximum et les travaux bruyants seront réalisés en horaires décalés. Le coût de l'opération est estimé à environ 360 000 € TTC.

Il est toutefois nécessaire de rappeler l'importance d'une utilisation raisonnée de la climatisation. L'Université de Toulon recrutera également un économiste de flux pour sensibiliser le personnel aux bonnes pratiques énergétiques. Des minuteurs seront également installés pour couper automatiquement les clim, le soir. Un redémarrage manuel sera nécessaire afin que les bureaux inutilisés ne soient pas ventilés.

### Amélioration de la sécurité des campus

L'UTLN a réorganisé ses services de sécurité sur le campus de Toulon, les 2 PC ayant été regroupés au sein de la Faculté de droit. Si les équipements de surveillance y sont centralisés, la présence d'agents de sécurité au bâtiment Pi est maintenue également.

Dans le cadre de son PPMS, l'UTLN a également étendu son dispositif de sonorisation sur ses campus de Toulon et de La Garde afin de prévenir au mieux les usagers en cas de danger (incendie, inondation...). Les haut-parleurs installés couvrent dorénavant l'ensemble des bâtiments, intérieur comme extérieur.

L'UTLN a également étendu son dispositif de vidéo-protection pour couvrir l'ensemble des accès et points sensibles du campus de La Garde.

Enfin, l'Université a entamé un déploiement progressif sur deux ans d'un système de contrôle d'accès permettant de verrouiller à distance l'ensemble des bâtiments en cas de nécessité.

### Éclairage extérieur et relamping

Le remplacement des éclairages, que ce soit en extérieur ou dans les bâtiments, par des appareils LED représente un triple avantage pour l'Université : une réduction des consommations d'énergie, une réduction des coûts de fonctionnement et une amélioration du confort des usagers.

Dans ce contexte, l'Université a investi en fin d'année 2020 dans le remplacement des éclairages du parking Sud du campus de La Garde, entre la BU et le bâtiment S, et du parking

Nord, derrière le V et le V1. En plus de la réduction de consommation inhérente à la technologie LED, la DPST a aussi mis en place un réduit de nuit : entre 22h et 4h, l'éclairage est diminué à 30 % et remonte à 100 % en cas de détection d'une personne ou d'un véhicule. Cet investissement d'environ 25 000 € TTC a permis de réduire de plus de 50 % la consommation électrique de ces zones.

En ce qui concerne l'intérieur des bâtiments, les amphithéâtres du bâtiment K à La Garde, l'amphithéâtre 500.2 à Toulon ainsi que celui de Draguignan ont été identifiés comme prioritaires. Leur éclairage sera donc renouvelé entre les mois de Juin et de Juillet 2022, selon leur occupation. En parallèle, des panneaux LED sont régulièrement installés dans les circulations des bâtiments par l'équipe d'électriciens en interne. Lors de la rénovation de l'éclairage des circulations, nous en profitons pour mettre en place des détecteurs afin encore une fois de limiter la consommation électrique.

### Rénovation de l'amphi T1

L'amphi T1 du campus de La Garde, situé au-dessus de la Faculté des Sciences et Techniques bénéficiera de travaux de rénovation pour une remise à neuf de la salle : réfection du sol, des murs, de la toiture et de l'électricité. Les étudiants et enseignants bénéficieront de conditions de travaux aux standards nationaux.

### Toitures

Les toitures de la BU ainsi que du bâtiment T2 et une partie du bâtiment S feront l'objet d'une rénovation. Des panneaux photovoltaïques y seront installés.

### Campus Draguignan

Courant 2021, l'Université de Toulon a fait poser une pelouse synthétique derrière le bâtiment de l'IUT GEA, à Draguignan, afin de permettre aux étudiants et enseignants de profiter d'avantage de l'emplacement. Des cours de yoga, notamment, y sont proposés depuis.

Le bâtiment et les espaces extérieurs ont également fait l'objet d'un relamping.

### Gestion du parc automobile

Dès 2015, l'Université de Toulon a mis en place une politique de remplacement de ses véhicules vieillissants en introduisant progressivement des voitures hybrides ou électriques dans son parc automobile. L'année suivante, le recours aux véhicules propres représentait 50 % des achats annuels.

Aujourd'hui, 11 véhicules sur les 19 que compte l'Université de Toulon font l'objet d'un retrait du parc automobile soit par dépassement d'âge (7 ans) ou de kilométrage (120 000), soit ne correspondant plus aux critères « véhicules propres ». 4 autres feront l'objet d'un retrait dans les 2 ans à venir.

Dans le cadre de l'introduction de véhicules propres, l'option s'oriente sur l'acquisition de véhicules électriques permettant une circulation intra-muros dans le campus de La Garde.

Afin de remplacer les véhicules à retirer, la DPST s'est équipée notamment de voitures sans permis électriques et de voitures hybrides.

À l'issue des retraits et nouvelles acquisitions, le parc automobile de l'Université de Toulon compte :

- ◆ 8 véhicules diesel, soit 40 %.
- ◆ 3 véhicules essence, soit 20 %.
- ◆ 8 véhicules hybride ou électrique, soit 40 %.

La DPST a également installé des bornes de rechargement pour les véhicules électriques dans le parking souterrain de la Faculté de droit.

Des places de parking ont été créées derrière le bâtiment V1 dont certaines réservées aux personnes à mobilité réduite

### Vie de campus

La Métropole TPM va lancer un projet de végétalisation du parvis des Droits de l'Homme en installant trois corolles végétales qui permettront aux étudiants et personnels de se prémunir de la chaleur.

Un projet artistique verra également le jour en collaboration avec le laboratoire Babel. Une fresque sera réalisée.

Enfin, un projet étudiant en partenariat avec l'ESAD TPM a été lancé autour d'une réflexion sur le lien à faire entre les trois bâtiments : Faculté de droit, bâtiments Pi et EDF pour créer un campus urbain.

Le campus de La Garde a également bénéficié d'aménagements : de nouvelles tables ont été installées sur les pelouses, l'espace entre les bâtiments des Facultés de Lettres et Staps et la Recherche ont été réaménagés : plantation d'espèce milifères...

## Christine GRUFFAZ

Directrice du Patrimoine et des Services Techniques (DPST)

### Quels seront les aménagements majeurs en 2022 ?

Le principal aménagement de 2022 est le lancement des travaux du projet IUT Renov qui verra la réhabilitation des bâtiments E et GE du département Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII). Après les travaux de désamiantage entrepris à l'automne 2021, nous avons lancé début 2022 ceux de dévoiement des réseaux installés au niveau des parkings puis la démolition du bâtiment. La construction du nouveau bâtiment débutera en juin pour une livraison prévue fin 2023.

Le projet « Terrasses de Pi » a lui aussi avancé. L'étude de faisabilité conduite par l'architecte du bâtiment a permis de faire surgir l'idée de la création d'un espace de restauration/snack ouvert à tous les usagers de l'Université, d'une superficie de 140 m<sup>2</sup>, pour 80 places assises. Un kiosque vitré pourvu de panneaux occultants permettrait de bénéficier de ce tiers lieu été comme hiver. Les travaux débuteront à l'automne 2022 pour une livraison prévue automne 2023. Ce projet doit permettre d'améliorer l'accueil des étudiants et personnels en leur donnant ainsi accès aux mêmes services que sur le campus de La Garde.

Enfin, dans le cadre du réaménagement global du campus de La Garde initié par le projet Ecocampus, un architecte paysagiste a été missionné afin de créer un chemin piéton d'1 km autour de la colline du Thouars respectant le caractère naturel et sauvage de l'espace tout en restant accessible aux personnes à mobilité réduite. Les travaux débuteront cet été pour une livraison prévue à la rentrée 2022-2023.

### L'UTLN a également engagé une démarche environnementale...

En effet, l'Université de Toulon s'est engagée dans une démarche d'optimisation de la gestion de ses flux énergétiques pour réduire son empreinte carbone. Cela passera notamment par la mise en place d'une chaufferie biomasse permettant de couvrir une grande partie des besoins thermiques des bâtiments de l'IUT et du CROUS raccordés au réseau, en remplacement d'une des deux chaudières à gaz datant de 1997 et comprenant également un système de captation des polluants émis dans les fumées. Le taux de couverture en énergie renouvelable de ce réseau sera de 85 %. La centrale biomasse permettra de baisser les émissions en CO<sub>2</sub> d'environ 74 %.

L'Université de Toulon s'approvisionnera en plaquettes de chauffage depuis des plateformes situées à moins de 50 km du campus. Les travaux d'installation devraient débuter cet été.

Des sondes test seront également enterrées sur le parking nord afin de dimensionner le dispositif de géothermie qui alimentera les bâtiments V, V1 et EVE en chaud et froid.

L'installation de panneaux photovoltaïques est également à l'étude, notamment sous la forme d'une ombrière reliant les bâtiments M et X de SeaTech. Une enveloppe globale de 2,4 millions d'euros est engagée dans la performance énergétique du campus de La Garde.



# INTERNATIONAL

## REPÈRES



1220

étudiants étrangers inscrits et présents à l'Université de Toulon



283

étudiants en mobilité sortante pour des études et stages



13

diplômes délocalisés



500

étudiants inscrits en formation délocalisée



5

doubles diplômes



200

partenariats avec des universités étrangères



20

professeurs invités



Aurélie Dell'Olio  
Vice-Présidente déléguée  
Relations Internationales

### Accueil des étudiants internationaux - l'UTLN labellisée Bienvenue en France 2\*\*

L'UTLN a obtenu en 2020 le niveau 2 de labellisation Bienvenue en France et poursuit son engagement dans un accueil amélioré des étudiants internationaux. La convention annoncée avec Studapart qui fournit une plateforme (accessible en français, anglais et mandarin) présentant des logements sécurisés (offres de résidences étudiantes privées et de propriétaires particuliers) a été finalisée et sera financée pour nos étudiants sur fonds CVEC (3k€).

### La Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur (ECHE) - Erasmus+ 2021-2027

Dans le cadre du renouvellement de la Charte ECHE Erasmus+, approuvée avec un score de 100/100 par la Commission Européenne, l'UTLN, à travers son Service des Relations Internationales (SRI), s'est engagée dans un travail de mise en cohérence de la sélection de ses partenariats internationaux (en réévaluant le choix de les poursuivre ou d'y mettre un terme). De plus, tous les modèles de convention sont réétudiés et amendés le cas échéant, en coordination avec les universités du contrat de site membres du réseau RiSUP ainsi que notre Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles. Les missions des Référénts Relations Internationales ont également été redéfinies et un outil de partage et de communication via la plateforme Moodle, ainsi qu'une liste de diffusion, ont été créés.

### Le renfort des accords avec les pays européens proposant des cursus entièrement en anglais et le monde anglophone

L'UTLN poursuit ses efforts dans la création de nouveaux partenariats ouverts à une majorité de composantes avec des universités européennes ou nordiques où les cours sont dispensés en anglais (demande croissante des étudiants de mobilité sortante vers ces destinations). Depuis l'année 2018/2019, 32 accords interinstitutionnels Erasmus+ pour des mobilités étudiantes ont été créés (Espagne, Pologne, Royaume-Uni, Italie, Belgique, République tchèque, Roumanie, Norvège, Portugal). Cependant, nos partenaires internationaux, eux aussi engagés dans le renouvellement de la Charte ECHE Erasmus+, effectuent le même travail de réévaluation de la pertinence de leurs accords interinstitutionnels et plusieurs ont mis un terme à leur partenariat avec l'UTLN en raison de l'offre de formation en langue anglaise encore trop faible.

### L'offre de formation en langue anglaise - Les classes européennes

L'UTLN avait notamment reçu en 2019 35k€ dans le cadre d'un processus de sélection d'un appel à projets (stratégie Bienvenue en France) pour financer des initiatives en faveur de l'offre de formation en langues étrangères. Plusieurs mesures ont été mises en place et il s'agit à présent pour l'établissement de les rendre pérennes. L'objectif du projet est de développer à terme (2 ans) de véritables cursus de « Classe européenne » en Licence 3 (attractivité de nos formations pour les étudiants par une filière d'excellence et amélioration des compétences à l'international de nos étudiants et enseignants). Le Service des Relations Internationales est impliqué dans les projets collaboratifs et tutorés de ces classes. L'établissement s'engage financièrement à soutenir ce projet, à hauteur de 5k€ par composante : Droit, IAE, Ingémédia et IUT GEA ont rejoint le dispositif ainsi complété.

### Axe identitaire - le projet « CMQ 4meD » et la création d'une fondation internationale

L'UTLN mène actuellement une réflexion stratégique concernant le pilotage de ses relations internationales en cherchant à intégrer la dimension Mer en adéquation avec son axe identitaire. Le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Économie de la Mer de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, dont elle assure le portage, a été mobilisé afin que des actions structurantes soient menées en soutien à l'Association des autorités portuaires de Méditerranée (MedPorts Association). La nécessité de la création d'une fondation internationale « Vers une Mer Méditerranée de la connaissance et de la mobilité » a émergé afin de répondre à l'objectif d'une structure inédite rassemblant acteurs économiques et académiques, capable de porter des projets internationaux, de mobiliser des financements d'ampleur, sur le sujet du verdissement et digitalisation de l'économie de la mer. Afin de renforcer les liens du contrat de site, l'UTLN a pris attache avec Aix-Marseille Université pour travailler ensemble à ce projet d'envergure, notamment grâce à l'appui du Consortium des universités Euro-Méditerranéennes TETHYS. Un chargé de mission (UTLN) a été spécifiquement nommé à cet effet. L'UTLN privilégie le développement et s'appuie sur ses coopérations internationales déjà établies avec le bassin culturel méditerranéen (Italie, Espagne, Tunisie, Maroc) - les universités de Sousse, Béjaïa, Hassan II et Tétouan souhaitant également devenir membres fondateurs. Dans la dimension thématique marine, l'UTLN a reçu, à la rentrée 2021-2022 et pour une première rentrée, les étudiants du Master Erasmus Mundus « Marine and Maritime Intelligent Robotics » (MIR). Pour cette première année, l'UTLN a reçu 370 candidatures pour 24 étudiants retenus de 14 nationalités différentes issues des 5 continents.

### La restructuration des délocalisations au Vietnam

Un important travail de restructuration de notre organisation des diplômes délocalisés a été lancé dès septembre 2019. La coordination de la gestion de ces diplômes par nos services centraux est à présent effective et un nouveau modèle de convention a été établi en lien avec nos partenaires et nos porteurs de projet (effectif dès la rentrée universitaire 2022/2023). Ces actions s'inscrivent dans un effort plus large qui vise à renforcer le cadrage des procédures administratives de l'UTLN ainsi que les services d'enseignement et de responsabilités pédagogiques de ses enseignants et enseignants-chercheurs.

### Les programmes de courte durée sous forme de campus d'été (ou d'hiver)

Les actions devant aboutir à l'optimisation et la pérennisation des programmes de courte durée est toujours en cours. Une convention cadre de partenariat avec le lycée Anne-Sophie Pic des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme à vocation internationale a été établie à cet effet, afin de collaborer dans la mise en œuvre de ce programme.

### L'exonération des droits d'inscriptions différenciés pour les étudiants extra-communautaires

L'UTLN a reconduit en CA l'exonération partielle des droits d'inscriptions différenciés pour les étudiants extra-communautaires pour l'année universitaire 2021-2022, toujours dans le respect du seuil maximum de 10 % d'exonérations possible. À partir de la rentrée universitaire 2022-2023, cette exonération s'effectuera sous conditions (cf. compte rendu du CA du 09 décembre 2021).

Première rentrée du Master Erasmus Mundus « Marine and Maritime Intelligent Robotics » (MIR)



## Sylvia NOVEL

Responsable du Service des Relations Internationales (SRI) de la DEVE

La mobilité internationale constitue une chance dans un parcours universitaire: c'est l'occasion de se perfectionner dans la maîtrise d'une langue étrangère, de connaître de nouvelles approches pédagogiques et de s'immerger dans une autre culture. Suivre une partie de son cursus à l'étranger apporte également des « soft skills » recherchées par les entreprises. En 2020-2021, près de 150 étudiants de l'Université de Toulon ont bénéficié des programmes d'échange études et stages. Rencontre avec Sylvia Novel, responsable du Service des Relations internationales (SRI):

### Comment le SRI valorise-t-il la mobilité internationale des étudiants ?

Le service est particulièrement investi dans la promotion et la valorisation d'expériences de mobilité et d'insertion professionnelle à destination des étudiants: supplément au diplôme, Volontariats Internationaux en Administration et en Entreprise (V.I.A et V.I.E) ainsi que la création d'un réseau Alumni notamment. Des « rendez-vous du SRI » sont organisés afin de toujours mieux renseigner et accompagner les étudiants dans leur mobilité: questions en direct avec des professionnels des séjours à l'étranger, conseils sur leurs projets à l'international et bons plans.

### Erasmus + est un programme bien connu des étudiants. Y en a-t-il d'autres ?

L'établissement continue d'œuvrer à la diversification des types de mobilité afin d'offrir davantage d'opportunités de séjour à l'étranger dans les programmes de formation et post diplôme pour valoriser les compétences transversales ou « soft skills »: au-delà des études on retrouve les stages et l'année de césure à l'international et des dispositifs très attractifs (volontariats, échanges de jeunes, formations à la pédagogie interculturelle, chantiers de bénévoles, woofing, etc.) Malgré une candidature rejetée dans le cadre du programme Erasmus+ KA2 visant la coopération internationale et le par-

tage d'expérience entre organismes (avec l'implication effective des composantes de l'IAE et de l'UFR Sciences Économiques et de Gestion), la réflexion et les actions se poursuivent en appui du SRI, des acteurs locaux et internationaux actifs dans les domaines de la formation et l'accompagnement à l'entrepreneuriat et l'innovation sociale.

### Quels sont les partenaires de l'Université de Toulon en plus de ses partenaires internationaux ?

Depuis 2019, l'établissement s'insère véritablement dans son environnement social, économique et culturel pour renforcer les dispositifs dédiés à la mobilité internationale et développe des actions en lien avec des partenaires territoriaux, notamment:

- ♦ le Comité régional des acteurs de la mobilité internationale (COREMOB)
- ♦ la Coordination des Acteurs de la Mobilité Internationale (CAMI): offres de mobilité (volontariats, service civique international, Corps Européens de solidarité, chantiers internationaux, etc.) propices à la période de césure voire en remplacement de stage ou de séjours linguistiques; séances de préparation au départ sur l'expatriation et l'interculturalité et valorisation au retour
- ♦ la Maison des étudiants Information Jeunesse de Toulon, le BIJ Draguignan & forum de mobilité internationale;
- ♦ le dispositif régional FAJE: valoriser sa formation dans la recherche d'un premier emploi par une expérience professionnelle au sein d'une entreprise ou d'une association à l'étranger
- ♦ le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) PACA: tête de réseau de l'information jeunesse de la Région et détenteur du label Eurodesk (en 2020, le SRI a été intégré à la quatrième de couverture du guide « Destination Europe et un peu plus loin »



- ♦ l'association du Réseau des directeurs des Relations Internationales d'établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche (RisUP) PACA avec UCA, Corse, AMU et Université d'Avignon;
- ♦ Commission Européenne (CE): conférence, en 2021, de la directrice des stages de la Commission Européenne (Bruxelles) à destination des étudiants de l'UTLN. Au niveau régional, la représentation de la CE à Marseille est sollicitée pour accompagner le SRI lors d'événements européens;
- ♦ Business Fr antenne régionale: intervention, en 2021, de la directrice opérationnelle auprès des étudiants de l'UTLN pour présenter le dispositif de volontariats V.I.A et V.I.E qui accroît fortement l'insertion professionnelle des jeunes diplômés;

# AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES

## REPÈRES



### 2 pôles

Affaires juridiques et contentieuses  
Affaires statutaires, institutionnelles et élections  
Déléguée à la protection des données  
Sections Disciplinaires



555

dossiers pris en charge par  
la DAJI



238

avis juridiques



188

délibérations, arrêtés et  
avis



11

conseils centraux

5

élections



38

avis de la déléguée à la  
protection des données



9

saisines des sections  
disciplinaires





Jean-Jacques Pardini  
Vice-Président  
du Conseil d'Administration

### L'organisation et le fonctionnement du service

Au cours des années civiles 2020 et 2021, la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI) s'est attachée à mettre en œuvre la modification de ses méthodes de travail et notamment la réorganisation de son pôle des affaires statutaires institutionnelles et des élections. La direction a connu 3 renouvellements de postes entre octobre 2019 et mars 2020. Une implication particulière dans l'accompagnement des nouveaux collègues a été mise en œuvre, notamment dans le contexte de la crise sanitaire.


L'activité de la direction a été marquée par un accroissement significatif des sollicitations, comme le montrent les données ci-dessous. En effet, le nombre de saisines pour avis juridiques a connu une hausse importante.

### Quelques données

L'activité de la DAJI est répartie entre deux pôles: l'un en charge des « affaires juridiques et contentieuses » et l'autre des « affaires statutaires, institutionnelles et les élections ». Par ailleurs, la DAJI assure l'appui au fonctionnement des sections disciplinaires du conseil académique, à travers le secrétariat des sections.

D'un point de vue fonctionnel, la mission de déléguée à la protection des données est positionnée dans le service. Afin de mieux identifier le volume des dossiers pris en charge dans ce domaine, il a été créé une classe de dossiers spécifique depuis l'année 2020.

Le dernier bilan présenté a livré les données d'activité de l'année 2019 au cours de laquelle 498 dossiers ont été pris en charge par la DAJI. Les données ci-dessous montrent que 475 dossiers ont été pris en charge en 2020 et que 555 dossiers l'ont été en 2021. N'est pas recensé le traitement de questions qui appellent des réponses simples et données immédiatement.

 ZOOM SUR LES ACTIVITÉS DE LA DAJI

Activités DAJI/DPD	Classes de dossiers	2020	2021
<b>Affaires juridiques et contentieuses</b>	Avis juridiques	172	238
	Documents administratifs	7	6
	Recours gracieux	4	20
	Contentieux administratifs	16	28
	Contentieux judiciaires	3	3
	Section disciplinaire	20	9
	Sinistres assurances	9	9
	<b>Sous-total</b>	<b>231</b>	<b>313</b>
<b>Affaires statutaires, institutionnelles et élections</b>	Conseil d'administration et académique	13	11
	Opérations électorales	0	5
	Délibérations et avis des conseils centraux	94	107
	Arrêtés et décisions	94	81
	<b>Sous-total</b>	<b>201</b>	<b>204</b>
<b>Déléguée à la protection des données</b>	DPD Registre	30	14
	DPD Avis juridiques	13	24
	<b>Sous-total</b>	<b>43</b>	<b>38</b>
<b>Total</b>		<b>475</b>	<b>555</b>

De prime abord, le nombre total de dossiers pris en charge a augmenté sensiblement depuis la dernière année d'observation. Néanmoins, certaines données attirent particulièrement l'attention. Le nombre d'avis juridiques, déjà en hausse en 2020, est passé de 112 en 2019 à 238 en 2021. À ces avis, il faut ajouter ceux émis en matière de protection des données personnelles pour un total de 262 avis en 2021, ce qui représente une très forte augmentation dans la mesure où le nombre de sollicitations pour avis a plus que doublé en deux ans.

### Affaires statutaires, institutionnelles et élections

Dans le courant de l'année 2021, la DAJI a finalisé la sécurisation du fonctionnement du conseil d'administration et du conseil académique siégeant en formation plénière en produisant une procédure de présentation des points devant ces instances. Concrètement, tous les projets font aujourd'hui l'objet d'un contrôle préalable à leur inscription à l'ordre du jour, avec des délais d'instruction relativement confortables. La collaboration mise en place avec les services autorise aujourd'hui le contrôle de certains projets avant leur présentation devant les instances consultatives. Cette méthodologie pourrait être déployée ou adaptée dans d'autres domaines, afin de sécuriser davantage les processus décisionnels (production réglementaire, commissions, etc.).

Les données relatives à l'activité des instances montrent une diminution du nombre de séances du CA et du CAc (13 en 2020 et 11 en 2021) et un accroissement du nombre de délibérations en 2021 (107 délibérations et avis en 2021 pour 85 en 2019). Si ces données peuvent avoir un caractère conjoncturel, il est à souligner que le travail de préparation des séances et d'instruction des dossiers aboutit à la production de projets de délibérations normés et clairs, qui permettent de centrer les débats sur le fond et les orientations stratégiques. Par ailleurs, l'adoption de la délégation de compétences donnée par le conseil d'administration au président en matière d'approbation des budgets rectificatifs a eu pour effet de rendre inutile l'organisation d'un conseil d'administration au mois d'octobre depuis l'année 2020. En 2021, 7 séances du conseil d'administration ont ainsi été organisées (pour 8 en 2020 et 10 en 2019 (année d'élection de la gouvernance)) et 94 avis et délibérations ont été votés. Si les ordres du jour peuvent être plus chargés, les séances ne sont pas pour autant plus longues. Par exemple, la séance du conseil d'administration de décembre 2021 a duré environ 4 heures et 20 délibérations ont été approuvées.

Concernant les processus électoraux, la période d'urgence sanitaire a eu un impact important sur la vie démocratique de l'Université. En raison des confinements et de la nécessité de protéger les membres de la communauté universitaire les élections de l'année 2020 ont été reportées. L'intervention du décret du 1<sup>er</sup> octobre 2020 organisant les conditions du vote électronique a permis que les élections se tiennent en février 2021. Le scrutin qui s'est déroulé dans de bonnes conditions d'organisation a nécessité un travail important de préparation. À sa suite, 3 scrutins en présentiel ont été organisés, ainsi que les élections des représentants des usagers au CNESER. Indépendamment de ce dernier scrutin, une réflexion est régulièrement abordée devant le comité électoral consultatif sur la participation aux scrutins, qui est faible dans les collèges des usagers en dehors des élections générales et sur le fait que pour certains scrutins il n'y a pas de candidats.

### Affaires juridiques et contentieuses

#### Conseil juridique

L'activité de conseil juridique recouvre l'ensemble des activités du service, notamment en raison du lien entre les deux pôles de la DAJI dans le domaine du contrôle préalable des dossiers présentés devant instances, comme aussi en raison du fait que le pôle des affaires statutaires, institutionnelles et des élections exerce lui-même une activité de conseil dans son domaine d'activité.

L'activité de conseil est marquée depuis deux ans par une forte augmentation du nombre de saisines. Cette augmentation trouve une explication dans une systématisation du recensement des questions posées grâce à la mise en place d'un point d'entrée unique dans le service en 2019. Mais cette augmentation est aussi en lien avec la crise sanitaire et le travail en distanciel, qui ont occasionné des sollicitations plus importantes. Ce phénomène, qui s'est encore accru en 2021, a suscité une révision de la procédure de saisine de la DAJI et une interface de saisine électronique est déployée notamment pour fluidifier le traitement des demandes.

Outre l'appui apporté sur des dossiers stratégiques, depuis 2020 la DAJI est de plus en plus sollicitée sur des dossiers sensibles notamment pour conduire des enquêtes administratives, proposer des procédures ou effectuer un travail de fond pour sécuriser certaines activités. La DAJI a ainsi élaboré une procédure relative à la protection fonctionnelle qui a été réalisée dans le dernier trimestre 2021. De la même manière, sur une période de plus d'un an, la DAJI est particulièrement intervenue dans le cadre de la sécurisation des conventions internationales, d'abord de manière ponctuelle puis par un travail de fond qui a consisté à retravailler les modèles de conventions utilisés par le service des relations internationales. Ce travail s'achèvera par la production, en 2022, d'un guide de rédaction et de suivi des conventions internationales.

En lien avec la cartographie des métiers financiers et avec les modifications organisationnelles qui en découlent, la DAJI a retravaillé en 2021 les modèles de délégations de signatures.

Outre les sollicitations liées à l'adaptation du fonctionnement de l'université en période d'urgence sanitaire, la DAJI est particulièrement intervenue sur des questions relatives à la gestion du domaine public (conventions d'utilisation du domaine public, occupations temporaires du domaine, mise à disposition de locaux par des partenaires ou des structures externes); sur la sécurisation du Master Erasmus mundus; sur des partenariats avec des collectivités territoriales; ou encore sur la sécurisation de dispositions dans le domaine des ressources humaines.

#### Gestion des contentieux

Au cours de la période considérée, 49 procédures contentieuses ont été prises en charge par la DAJI, dont 43 contentieux devant les juridictions administratives (14 en 2020; 29 en 2021) et 6 devant les juridictions civiles ou pénales, à l'appui de plaintes ou de signalements au procureur de la république sur le fondement de l'article 40 du code de procédure pénale.

Il convient de noter que la DAJI assure directement la défense de l'UTLN pour la moitié des contentieux, sachant que l'autre moitié est confiée à des avocats par obligation légale (selon la juridiction saisie et/ou le domaine), mais également du fait du caractère chronophage de certains dossiers (eu égard à l'activité de conseil, ci-avant, en forte augmentation).

Sur cette même période, 39 décisions ont été rendues par les seules juridictions administratives, sachant que 24 ont été favorables et 11 ont été défavorables à l'Université. Par ailleurs, 4 désistements d'adversaires (donc en faveur de l'UTLN) ont eu lieu devant le tribunal administratif de Toulon.

Dans son ensemble, l'activité contentieuse près les juridictions administratives concerne principalement les ressources humaines (68 %), puis les usagers de l'établissement (25 %) et enfin les contrats (6 %). Pour autant, cette répartition est analogue à l'échelle nationale (EPSCP et MESRI). Les contentieux judiciaires, qui restent très minoritaires, sont à l'initiative de l'UTLN et se caractérisent par des signalements au Procureur de la République et/ou la mise en œuvre de la protection fonctionnelle.

Par comparaison aux années précédentes (antérieure à 2020), l'activité contentieuse demeure relativement stable passant de 1 à 2 contentieux par mois selon les années, et cela malgré un contexte de crise sanitaire.

### Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers

Après le pic de l'année 2019, l'activité de la section disciplinaire est revenue en 2020 dans la moyenne du nombre de dossiers traités avec 20 affaires. En revanche, en 2021 seulement 9 affaires ont été instruites. Il est à souligner que sur les deux dernières années deux affaires concernant des personnels ont été traitées.

### Activité de la déléguée à la protection des données

Au cours de la période qui couvre les années civiles 2020 et 2021, la déléguée à la protection des données (DPD) s'est attachée à réorganiser la gestion et le traitement des dossiers à partir de la typologie des saisines reçues depuis sa désignation, le 30 octobre 2019, et des obligations légales et réglementaires. Ainsi, depuis 2020 le traitement des saisines est organisé en deux types de dossiers :

- ♦ Avis juridiques (DPD Avis juridiques) : il s'agit des différents conseils et accompagnements juridiques en vue de la mise en œuvre et/ou la mise en conformité d'un traitement de données à caractère personnel.
- ♦ Registre des traitements (DPD Registre) : il s'agit de la documentation, après un contrôle de conformité, de tous les traitements mis en place par l'Université de Toulon (obligation en vertu de l'article 30 du RGPD).

À ce titre, les données ci-dessus montrent que 43 dossiers ont été pris en charge en 2020 et que 38 dossiers l'ont été en 2021.

Au cours de cette période, l'activité de la DPD a été particulièrement marquée par la mise en conformité de traitements liés à la situation sanitaire (avis juridiques sur l'utilisation des outils de visioconférence, déclarations et mise en conformité des traitements liés aux projets de recherche portant sur le COVID 19, étude de différentes solutions de vote électronique et mise en conformité de la solution choisie, déclaration et mise en conformité des traitements relatifs aux agents et aux étudiants en mobilité durant la période de confinement, etc.)

Durant cette période, trois modèles de documents ont été élaborés, afin d'aider les responsables opérationnels des traitements à respecter les obligations légales et réglementaires qui leur incombent :

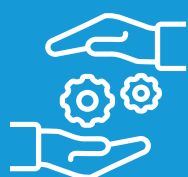
- ♦ Modèle de contrat de sous-traitance : il s'agit d'une obligation découlant de l'article 28 du RGPD, qui exige la conclusion d'un contrat de sous-traitance lorsqu'un traitement de données est réalisé par un sous-traitant pour le compte du responsable du traitement ;
- ♦ Modèle de mention d'information : il s'agit d'une obligation découlant de l'article 12 du RGPD imposant l'information, par le responsable du traitement, des personnes concernées de tous les éléments concernant le traitement de leurs données ;
- ♦ Modèle du recueil de consentement : il s'agit d'une obligation découlant de l'article 4 et 6 du RGPD, imposant, lorsque le traitement est basé sur le consentement, un recueil de consentement libre, spécifique, éclairé et univoque.

En sus, la « fiche de déclaration » a également été revue et modifiée afin d'intégrer les exigences du RGPD. Cette fiche est complétée par le responsable opérationnel du traitement pour informer la DPD des éléments importants du traitement concerné. Cette fiche est désormais générée automatiquement et envoyée au responsable opérationnel du traitement en vue d'une déclaration de traitement.

Par ailleurs, pour mener à bien son activité, la DPD a mis à jour sa page sur le site de l'Université, afin de sensibiliser les personnels sur les enjeux de la protection des données et sur la nécessité de la saisine.

# PARTENARIATS

REPÈRES



15

partenariats entre un laboratoire et  
une entreprise



13

brevets actifs



7

thèses avec  
une bourse CIFRE



423 000 €

de contrat industriel



Patricia Merdy  
Vice-Présidente déléguée  
Valorisation et Parité

### Renforcement des partenariats industriels

L'Université collabore avec le dispositif RUE (Relation Université Entreprise) rattaché à Recherche et Avenir depuis 2019. Leur mission est de promouvoir le lien entre les entreprises et les chercheurs académiques en partant du besoin des entreprises. Cette collaboration a permis de développer de nouveaux partenariats industriels de recherche au travers de bourses de master 2, bourses de thèse CIFRE, contrats de collaboration avec les chercheurs, dépôts de projets européens ou régionaux. L'UTLN teste depuis fin 2020 cette stratégie avec le partenaire IPE (Incubateur PACA Est) dont les liens avec les start'ups DeepTech sont au cœur de son activité. Les premiers retours de cette stratégie sont concluants puisque de nouveaux partenariats industriels ont pu se tisser avec nos laboratoires.

### Renforcement des partenaires institutionnels

#### Renforcement avec les partenaires SATT

Des séminaires stratégiques de perfectionnement ont été mis en place en 2020 pour répondre de manière plus efficace aux attentes des actionnaires dont l'Université de Toulon.

De plus, afin d'optimiser la détection des inventions, une organisation promouvant une présence accrue de la SATT sur l'UTLN a été mise en place. L'objectif est de resserrer les liens entre les chercheurs et les chargés d'affaires de la SATT afin que les développements récents des chercheurs pouvant mener à une valorisation soient accompagnés en amont par la SATT.

#### Renforcement avec le partenaire incubateur Paca Est

Des séminaires stratégiques de perfectionnement visant à améliorer les méthodes de collaboration et à créer de nouvelles synergies ont été mis en place en 2020. Par ailleurs, l'Université a obtenu de l'IPE une mission complémentaire: celle de l'accompagnement personnalisé des étudiants entrepreneurs issus du DU2E et dont le projet de création de start'up a une connotation DeepTech. La 1<sup>re</sup> promotion du DU2E en a bénéficié entre janvier et juin 2022. L'opération sera renouvelée chaque année.

#### TVT Innovation

L'Université de Toulon est en phase de création d'une filiale. Cette décision est issue d'une réflexion autour de la nécessité de développer nos plateformes technologiques et nos collaborations industrielles dans un environnement permettant (i) une gestion rapide et agile tant au niveau des finances qu'au niveau RH et (ii) un travail de tissage de liens avec le monde socio-économique du territoire en lien avec la recherche.

La création de notre filiale universitaire a été travaillée depuis 2020 en interaction rapprochée avec TVT Innovation que l'Université souhaite conserver comme partenaire.

## Stéphanie GODIER

Co-fondatrice de l'association Recherche et Avenir

Porté par l'association Recherche et Avenir, le dispositif RUE (Rapprochement Université Entreprise) a initié 18 projets de collaboration entre les laboratoires de l'UTLN et des entreprises régionales. Au-delà des objectifs initiaux. Rencontre avec Stéphanie Godier, docteure en astrophysique et co-fondatrice de l'association.

### Comment le dispositif RUE permet-il aux deux parties de collaborer ?

Nous partons plutôt du besoin des entreprises que nous avons identifiées sur les salons économiques, les trophées de l'éco, dans la presse, lors de présentations et webinaires que nous organisons; ou que nous rencontrons par l'intermédiaire de l'UPV et de la CCIV. Ensuite, nous cherchons l'expert scientifique qui correspond au projet. Lors de la 2<sup>nd</sup>e étape, nous rencontrons le chercheur identifié pour évaluer et valider son envie de s'investir. La 3<sup>e</sup> étape, c'est le comité One to One: une réunion de brainstorming au cours de laquelle nous cherchons ensemble les points de convergence entre les besoins des deux parties, les contours du partenariat, les financements possibles, les délais... Puis vient la dernière étape de contractualisation. Le processus peut prendre entre 6 mois et 3 ans; 46 % des entreprises entrent dans un partenariat en un an, 76 % au bout de deux ans.

Nous sommes là pour faire de la pédagogie, pour éviter les écueils, expliquer comment le partenariat va se dérouler, comment cela va se négocier, ce que l'entreprise et le laboratoire de recherche gagneront à collaborer, leurs enjeux respectifs, rappeler les dispositifs financiers existants pour soutenir les projets de recherche et d'innovation, nous les accompagnons dans le montage des dossiers... Nous essayons d'être agiles, de répondre à toutes les difficultés en faisant du sur-mesure.

### Combien de partenariats ont-ils été noués ?

Certaines collaborations peuvent être modestes avec des projets étudiants,

des stages, de l'alternance encadrée par un chercheur ou de la prestation de service. Mais on peut aller vers des choses plus ambitieuses lorsque l'entreprise se sent prête: des thèses de doctorat ou des contrats-cadres de collaboration de recherche avec mutualisation des moyens des différents partenaires. Sur la période 2020/2021, dans le Var, nous avons initié 18 projets dont 10 ont abouti, 4 autres sont encore en cours: 2 projets étudiants, 5 stages, 1 contrat collaboration de recherche, 1 transfert, 1 contrat pré-thèse, 2 contrats d'étude, 1 prestation de service et 1 conseil audit.

L'Université de Toulon a toujours un à trois membres au comité de pilotage. Nous avons identifié des piliers sur lesquels nous reposer pour nous aider à résoudre des problèmes quand il y en a. Cela permet de rassurer les partenaires et d'aller plus loin. L'Université a aussi veillé à ce que nous soyons connus des services, cela nous donne une légitimité auprès de nos interlocuteurs qui nous répondent rapidement. Et ça, c'est précieux!

Dans 85 % des cas, quand l'entreprise et le chercheur arrivent au comité One to One, il y a un partenariat. C'est d'ailleurs ce que les objectifs que nous nous étions fixés!

### Quels types de projets ont émergé ?

Du côté des sciences dures, il y a des projets liés à l'étude de la corrosion, de la mutualisation d'énergie, l'étude des légionelles dans l'eau ou la lutte contre le mal des transports avec la société Boarding Ring avec laquelle nous avons déjà formalisé 5 partenariats. C'est également le cas avec la société Orsteel Light, un fabricant d'éclairage haut de gamme.

Mais nous avons aussi des projets en rapport avec les sciences humaines comme celui de Médipath, un cabinet médical d'anatomie pathologique pour lequel les chercheurs de l'IMSIC travaillent autour d'un projet de développement de l'IA dans l'aide au



diagnostic des médecins. Nous aidons aussi le laboratoire de conservation de Draguignan à développer un scanner permettant d'analyser des objets archéologiques sans avoir à y toucher. Le laboratoire Babel est également impliqué dans un projet de management/communication.

Nous avons pu obtenir trois financements du Plan de relance et le financement CIFRE (50 %) d'une thèse. La société n'aurait pas eu les moyens de le faire alors que c'est précieux pour une entreprise comme celle-ci de développer un projet de recherche pris en main par une équipe d'un laboratoire. Pour les trois autres, il s'agit de modélisation, analyse et validation scientifique qui permettent de poursuivre leurs projets dans le temps.

# LEXIQUE

<b>ANR</b> : Agence Nationale de la Recherche	<b>DU</b> : Diplôme d'Université	des Licences
<b>APC</b> : Approche par compétences	<b>DUT</b> : Diplôme Universitaire de Technologie	<b>PIA</b> : Programme d'investissement d'avenir
<b>ATER</b> : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche	<b>DPST</b> : Direction du Patrimoine et des Services Techniques	<b>PPI</b> : Plan Pluriannuel d'Investissement
<b>BAPU</b> : Bureau d'Aide Psychologique Universitaire	<b>DSG</b> : Dialogue Stratégique de Gestion	<b>RUE</b> : Relation Université Entreprise
<b>BIATSS</b> : Personnel des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé	<b>ECTS</b> : European Credits Transfer System	<b>SAE</b> : Situation d'Apprentissage et d'Évaluation
<b>BUT</b> : Bachelor Universitaire de Technologie	<b>ED</b> : École Doctorale	<b>SAOI</b> : Service Accompagnement en Orientation et Insertion
<b>CA</b> : Conseil d'Administration	<b>ESR</b> : Enseignement Supérieur et Recherche	<b>SDIA</b> : Schéma Directeur Immobilier et de l'Aménagement
<b>CIFRE</b> : Convention Industrielle de Formation par la Recherche	<b>FFR</b> : Fédération Française de Rugby	<b>SID</b> : Système d'Information Décisionnel
<b>CMQE</b> : Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence	<b>FFSU</b> : Fédération Française du Sport Universitaire	<b>SPEA</b> : Poste spécifique Académique
<b>COM</b> : Contrat d'Objectifs et de Moyens	<b>HAL</b> : Archive ouverte pluridisciplinaire	<b>STAPS</b> : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
<b>CVEC</b> : Contribution de Vie Étudiante et de Campus	<b>HDR</b> : Habilitation à Diriger des Recherches	<b>SUMPPS</b> : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
<b>DAJI</b> : Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles	<b>L1</b> : Première année de licence	<b>TA</b> : Taxe d'Apprentissage
<b>DFA</b> : Direction des Finances et des Achats	<b>LAS</b> : Licence Accès Santé	<b>UFR</b> : Unité de Formation et de Recherche
<b>DFPA</b> : Direction de la Formation Professionnelle et de l'Alternance	<b>M€</b> : Million d'euros	
<b>DGFIP</b> : Direction Générale des Finances Publiques	<b>MESRI</b> : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	
<b>DIREP</b> : Direction de la Recherche et des Projets	<b>MIR</b> : Marine and Maritime Intelligent Robotics	
	<b>MTPM</b> : Métropole Toulon Provence Méditerranée	
	<b>NCU MisTral</b> : Nouveau Coursus Universitaire Mission de Transformation	



DÉPASSONS L'HORIZON

Université de Toulon

CS 60 584 • 83041 Toulon CEDEX 9

[www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr)

